

**Etude sur les conséquences et les coûts
de la reconstitution éventuelle de l'ancienne
Ville de Saint-Sauveur**

Document présenté au

Ministère des Affaires Municipales, du Sport et du Loisir

Par :

Etude Economique Conseil (EEC Canada Inc.)

Mars 2004

Table des matières

1.	Ville de Saint-Sauveur : caractéristiques territoriales	1
1.1	Présentation géographique	1
1.2	Indicateurs démographiques	1
1.3	Principaux projets de loi ou décrets ayant conduit à la constitution de la Ville actuelle	5
1.4	Représentation politique actuelle	6
1.5	Représentation politique en cas de reconstitution des anciennes municipalités.....	7
2.0	Fourniture des services municipaux.....	10
2.1	Les services offerts par la ville actuelle.....	10
2.2	Impact sur les services offerts en cas de reconstitution.....	11
3.0	Ressources humaines et matérielles	12
3.1	Ressources humaines.....	12
3.2	Ressources matérielles.....	14
4.	Aspects financiers locaux.....	17
4.1	Coûts de transition	17
4.2	L'aide financière au regroupement.....	17
4.3	Fonds de roulement, surplus accumulés et autres fonds.....	18
4.3.1	Fonds de roulement et autres fonds.....	18
4.3.2	Surplus accumulés	19
4.4	Dette à long terme.....	19
4.5	Actifs immobilisés.....	20
4.6	Programmes triennaux des dépenses en immobilisations.....	21
4.7	Rôle d'évaluation et de valeur locative.....	23
5.0	Budget des recettes et des dépenses	24
5.1	Démarche générale.....	24
5.2	Hypothèses de calcul	25
5.3	Principaux résultats	27
6.0	Impact fiscal	41
6.1	Compte de taxe résidentiel	41
6.2	Taux de taxe sur les immeubles non résidentiels	42

1. VILLE DE SAINT-SAUVEUR : CARACTÉRISTIQUES TERRITORIALES

1.1 Présentation géographique

La Ville actuelle de Saint-Sauveur se situe dans la région administrative des Laurentides, dans la municipalité régionale de comté (MRC) des Pays d'en Haut. Elle se trouve au Nord-ouest de Montréal à environ 80 Km et est traversée par l'autoroute 15. La ville actuelle (code géographique 70043) est issue du regroupement de l'ancien Village de Saint-Sauveur-des-Monts (code géographique 77040) et de l'ancienne Paroisse de Saint-Sauveur (code géographique 77 045).

La carte ci-après situe géographiquement la ville actuelle ainsi que les deux municipalités qui la constituait.

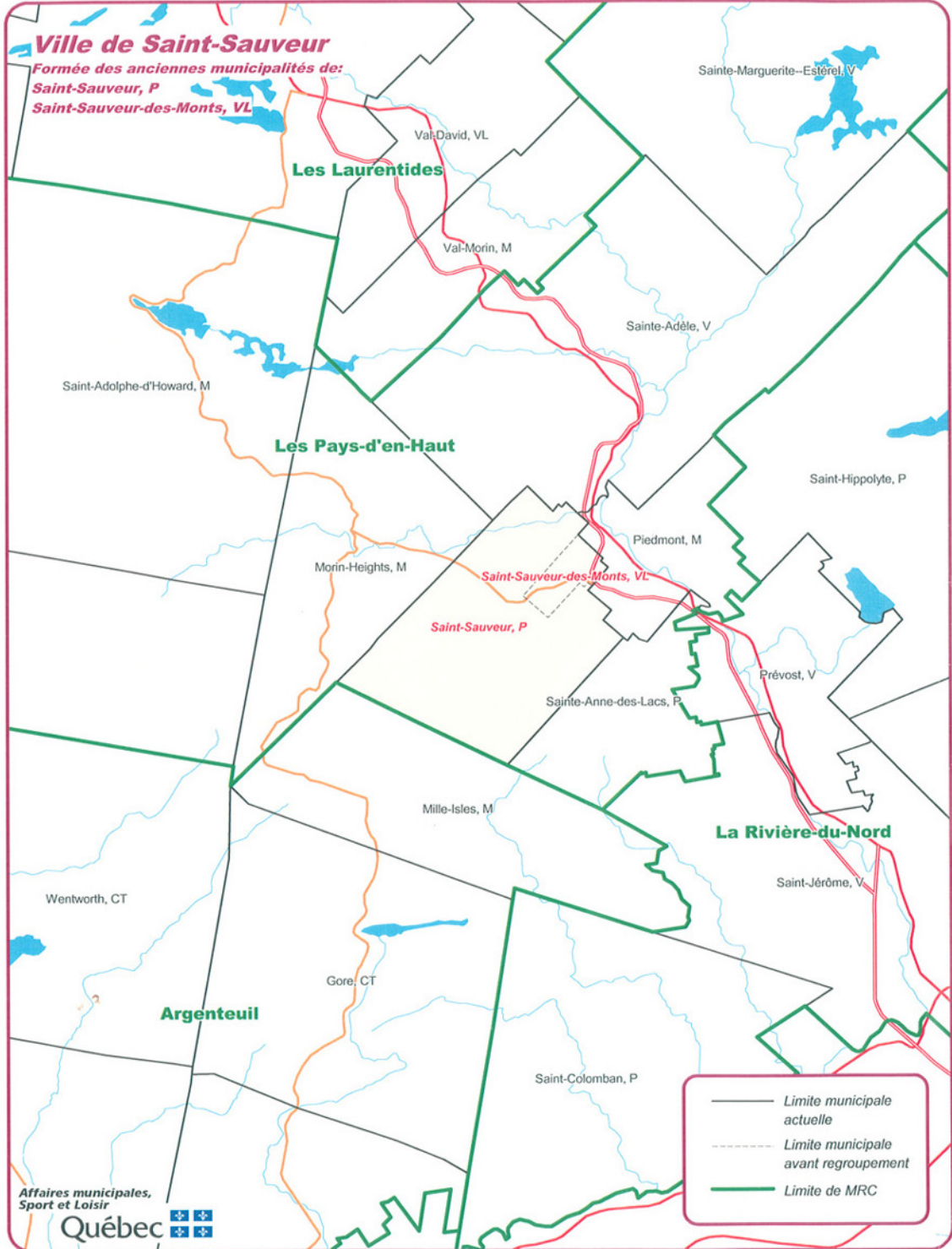
Le territoire de la Ville de Saint-Sauveur est entouré, dans la MRC des Pays d'en Haut, de la Municipalité de Morin-Heights (Ouest), de la Ville de Sainte Adèle (Nord), de la Municipalité de Piedmont (Nord-est) et de la Paroisse de Sainte Anne des Lacss (Sud-est) ainsi que dans la MRC d'Argenteuil, de la Municipalité des Mille-îles (Sud).

Le Village de Saint-Sauveur-des-Monts partage ses limites territoriales à 85% avec la Paroisse de Saint-Sauveur et 15% avec la Municipalité de Piedmont à l'Est. Un regroupement entre le Village de Saint-Sauveur-des-Monts, la Paroisse de Saint-Sauveur, la Municipalité de Piedmont et la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs avait été envisagé et étudié en 2002.

La superficie du territoire de la Ville actuelle de Saint-Sauveur représente 47,99 km², dont 3.81 km² pour le Village de Saint-Sauveur-des-Monts (8% de la superficie totale de la Ville actuelle) et 44.18 km² pour la Paroisse de Saint-Sauveur (92% de la superficie totale).

1.2 Indicateurs démographiques

En 2003, la population de la Ville de Saint-Sauveur s'élevait à 8 223 personnes, dont 3 417 personnes pour le Village de Saint-Sauveur-des-Monts et 4 806 personnes pour la Paroisse de Saint-Sauveur. En moyenne, la population du Village de Saint-Sauveur-des-Monts représente 40% de la population de la nouvelle ville, alors que la population de la Paroisse de Saint-Sauveur en représente 60%.



**Tableau 1 :
Évolution de la population**

Municipalité	2002		2003		2004	
	Population	% du total	Population	% du total	Population	% du total
Village de Saint-Sauveur-des-Monts	3 328	41%	3 417	42%	3 401	40%
Paroisse de Saint-Sauveur	4 823	59%	4 806	58%	5 069	60%
Ville de Saint-Sauveur	8 151	100%	8 223	100%	8 470	100%

Source : Ville de Saint-Sauveur

Le Village de Saint-Sauveur-des-Monts constitue le cœur de l'activité sociale, commerciale et touristique du secteur alors que la Paroisse a une vocation plus résidentielle.

Indicateurs financiers

Les états financiers de 2002 de la Paroisse de Saint-Sauveur et du Village de Saint-Sauveur-des-Monts constituent les derniers exercices financiers produits par chacune des entités avant leur fusion.

**Tableau 2
États financiers 2002 :**

Postes	Paroisse de Saint-Sauveur		Village de Saint-Sauveur-des-Monts	
	\$	% des recettes	\$	% des recettes
recettes	5 132 941 \$		5 146 631 \$	
dépenses de fonctionnement	4 033 202 \$	79%	4 280 513 \$	83%
autres activités financières	468 250 \$	9%	778 597 \$	15%
résultats avant affectations	631 489 \$	12%	87 521 \$	2%
affectations nettes	48 511 \$	1%	456 161 \$	9%
résultat net	680 000 \$	13%	543 682 \$	11%

Source : Ville de Saint-Sauveur

Les recettes 2002 de la Paroisse de Saint-Sauveur et du Village de Saint-Sauveur-des-Monts étaient plus ou moins semblables et s'élevaient à 5.1 millions de dollars.

Les dépenses de fonctionnement de la Paroisse de Saint-Sauveur et du Village se situaient dans une fourchette de 4.0 à 4,3 millions de dollars. La proportion des dépenses de fonctionnement comparée aux recettes s'établissait à 79% pour la Paroisse et 83% pour le Village.

Le résultat net de la Paroisse atteignait 680 000 dollars (ou 13% des recettes) et celui du Village 543 000 dollars (ou 11% des recettes).

Les données du tableau 3 présentent les principaux résultats de la ville actuelle telles qu'elles se dégagent du rapport financier préliminaire 2003 et du budget 2004.

Tableau 3
Estimatif 2003 et budget 2004

Postes	Ville de Saint-Sauveur				
	estimatif 2003	% des recettes	budget 2004	% des recettes	évolution 2003/2004
Recettes	10 729 866 \$		9 494 344 \$		-11,5%
Dépenses de fonctionnement	8 324 112 \$	77,6%	9 378 242 \$	98,8%	12,7%
Autres activités financières	1 197 215 \$	11,2%	1 155 244 \$	12,2%	-3,5%
Résultats avant affectations	1 208 539 \$	11,3%	(1 039 142) \$	-10,9%	-186,0%
Affectations nettes	422 169 \$	3,9%	1 039 142 \$	10,9%	146,1%
Surplus (déficit)	1 630 708 \$	15,2%	- \$		

Source : Rapport financier 2003 et budget 2004, Ville de Saint-Sauveur

Selon le rapport financier préliminaire 2003, la Ville de Saint-Sauveur a enregistré des recettes de 10,7 millions de dollars comparativement à des dépenses de fonctionnement de 8,3 millions de dollars. Le surplus de l'exercice s'est élevé après affectations à plus de 1,63 millions de \$. Pour 2004, la ville prévoit des recettes de l'ordre de 9.5 millions de dollars comparativement à des dépenses de 10,5 millions incluant le remboursement de la dette à long terme et le transfert aux activités d'investissement. Le déficit net prévu de 1,04 millions de \$ sera comblé à même les surplus accumulés afin d'équilibrer le budget.

1.3 Principaux projets de loi ou décrets ayant conduit à la constitution de la Ville actuelle

Le Gouvernement du Québec a décrété la constitution de la nouvelle Ville de Saint-Sauveur, en vertu de la Loi sur l'organisation territoriale municipale, LRQ c.O-9, article 125.11 et 125.27 afin de favoriser l'équité fiscale et de fournir aux citoyens des services à moindre coût ou de meilleure qualité à coût égal.

Constitution de la Ville de Saint-Sauveur

La Ville de Saint-Sauveur a été constituée le 11 septembre 2002 suite à l'adoption du décret du Gouvernement du Québec, numéro 1013-2002 en date du 4 septembre 2002. Ce décret fixe notamment les conditions d'organisation de la nouvelle Ville de Saint-Sauveur concernant :

- les élections générales (date, nombre et modalités d'éligibilité des conseillers d'ici les deuxièmes élections générales en 2005);
- la composition du conseil municipal : 6 conseillers dont 3 de l'ancienne Paroisse de Saint-Sauveur et 3 de l'ancien Village de Saint-Sauveur-des-Monts;
- les modalités de répartition du coût des services prévus aux ententes inter-municipales en vigueur avant l'entrée en vigueur du décret;
- l'intégration des budgets, dépenses et revenus;
- l'allocation des surplus et déficits accumulés;
- le regroupement des fonds de roulement et fonds spéciaux;
- le remboursement de la dette;
- les modalités de répartition des contributions liées au réseau d'égouts (entre la Paroisse de Saint-Sauveur, le Village de Saint-Sauveur-des-Monts et également la Municipalité de Piedmont);
- la fixation de la taxe foncière et de l'évaluation foncière; et
- les règlements de zonage et de lotissements.

Le décret 1013-2002 a été complété par le décret 1494-2002, daté du 18 décembre 2002, qui vient corriger la description officielle des limites du territoire de la Ville de Saint-Sauveur, figurant en annexe du décret constituant la nouvelle ville.

Aspects politiques locaux

Actuellement, la nouvelle Ville de Saint-Sauveur est représentée à la MRC des Pays d'en Haut et y dispose d'une voix. En cas de reconstitution des anciennes municipalités, chaque ancienne municipalité devrait retrouver une représentation au sein de sa MRC, comme antérieurement.

Outre la MRC, la ville actuelle n'est membre d'aucun autre organisme supra municipal ou para municipal.

Aspects associatifs locaux

La ville actuelle est membre des deux associations municipales à savoir l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et la Fédération québécoise des municipalités (FQM). En cas de reconstitution, les anciennes municipalités devront chacune adhérer à ces deux associations.

1.4 Représentation politique actuelle

La Ville de Saint-Sauveur est une corporation légale régie par la Loi sur les Cités et Villes du Québec.

L'administration générale est placée sous la responsabilité du conseil municipal dirigé par le maire. Celui-ci est entouré de 6 conseillers municipaux, dont les conseillers aux sièges 1, 2 et 3 proviennent de la Paroisse de Saint-Sauveur et les conseillers aux sièges 4, 5 et 6 sont issus du Village de Saint-Sauveur-des-Monts.

La direction générale coordonne toutes les activités municipales. Ce service administre les affaires de la ville en accord avec les plans et politiques approuvés par le Conseil. La direction assure la communication entre le Conseil et les différents services municipaux. L'élaboration du budget, du programme d'immobilisations et des projets de règlements est de sa responsabilité.

La direction générale supervise cinq sous-directions à savoir :

- l'administration qui regroupe les services de trésorerie et du greffe;
- la direction des travaux publics;
- la direction « Environnement et Mise en valeur du territoire »;
- la direction des services communautaires; et
- la direction de la sécurité publique qui gère les services d'incendie, de sécurité publique et de police (Sécurité du Québec).

Une sixième direction, la direction du développement économique figure à l'organigramme de la ville mais n'est pas encore fonctionnelle.

Six commissions ont été formées à compter du 21 octobre 2002 par le conseil municipal de la Ville de Saint-Sauveur, à savoir :

- la commission de la vie communautaire, visant les activités de culturelles et récréatives;
- la commission des finances et du budget;
- la commission de l'environnement et de la mise en valeur du territoire. Cette commission a la responsabilité de l'émission des permis en conformité avec la réglementation en vigueur. Elle voit à l'application de différents règlements municipaux et des lois provinciales tels que les règlements de nuisance et la réglementation générale d'urbanisme;

- la commission des travaux publics. Le service des travaux publics assure l'entretien complet des infrastructures de tout le territoire de la municipalité (entretien du réseau d'aqueduc et d'égout, voirie, déneigement);
- la commission du développement économique; et
- la commission de la sécurité publique qui regroupe deux services, soit la police et la protection des incendies. Le service de police assure la paix et la sécurité des personnes et des biens en plus de faire respecter la loi et les règlements alors que le service de protection des incendies a comme mission de protéger la vie et les biens de la population et voit à la prévention des incendies.

Outre ces six commissions, il existe 3 comités :

- un comité consultatif Urbanisme;
- un comité Assainissement des eaux;
- un comité Incendie.

Il est prévu que les prochaines élections à la mairie se tiennent le 3 novembre 2005 selon un mode d'élection en bloc.

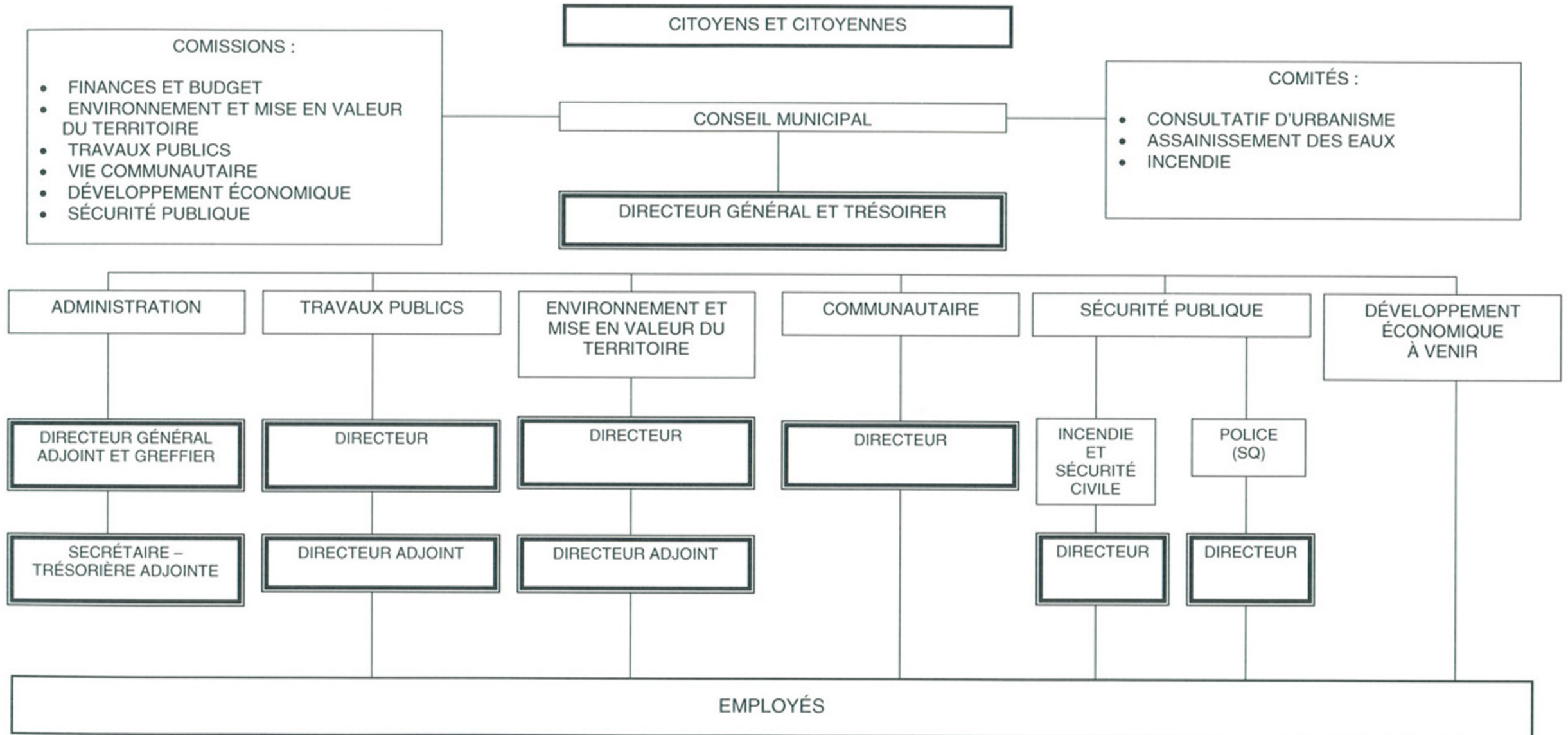
L'organigramme ci-après fournit une représentation schématique de l'organisation politique de la Ville de Saint-Sauveur.

1.5 Représentation politique en cas de reconstitution des anciennes municipalités

Conseil municipal : *Conseil municipal* : avant leur regroupement, les anciennes municipalités avaient chacune un maire et 6 conseillers, c'est-à-dire la même composition que la ville issue de la fusion. Sous réserve de modifications législatives, il est probable que chacune des municipalités se dotera d'une représentation politique équivalente à celle qui existait avant fusion, c'est-à-dire un maire et 6 conseillers municipaux.

Comité de transition : pour chaque ville où au moins un référendum mène à un résultat en faveur de la reconstitution de l'ancienne municipalité, le gouvernement peut désigner un comité de transition qui aura pour mandat de favoriser une transition harmonieuse entre les administrations municipales successives. Pour ce qui concerne l'actuelle Ville de Saint-Sauveur, il ne semble pas, selon ses responsables, qu'il sera nécessaire de constituer un comité de transition au sens où l'entend la loi 9 (Chapitre III, section II). Par contre, il sera peut être nécessaire de recourir aux services d'un expert qui agirait à titre de médiateur pour le partage des actifs, des immobilisations et des dettes contractées par les deux municipalités. Il conviendra également de départager leur rôle d'évaluation foncière car les banques de données informatiques des deux villes ont été fusionnées (même si c'est une compétence d'agglomération).

ORGANIGRAMME SAINT-SAUVEUR



Conseil d'agglomération : en cas de reconstitution des anciennes municipalités, celles-ci ne recouvreront pas les mêmes responsabilités que celles qu'elles exerçaient auparavant. En effet, selon la loi 9, certaines compétences, pour des raisons d'efficacité et d'équité devront être financées à l'échelle de l'agglomération, c'est-à-dire à l'échelle du territoire des villes fusionnées. A cette fin, la municipalité centrale devra se doter d'un organe délibérant supplémentaire intitulé « conseil d'agglomération » ou « conseil mixte ». Pour ce qui concerne plus particulièrement le cas de l'actuelle Ville de Saint-Sauveur, nous proposons que le conseil d'agglomération ait la même taille que le conseil municipal actuel c'est à dire 6 membres plus le maire de la municipalité centrale. Compte tenu du poids relatif de la population de chacune des deux municipalités par rapport à la population totale de la ville actuelle c'est-à-dire 40% pour le Village de Saint-Sauveur-des-Monts et 60% pour la Paroisse, deux options peuvent considérées :

- Option 1 : Le conseil d'agglomération serait formé de 3 membres du Village et de 4 membres de la Paroisse incluant le maire ou,
- Option 2 : le conseil d'agglomération serait formé de 3 membres du Village incluant le maire et de 4 membres de la Paroisse.

Il convient cependant de mentionner que selon la loi 9, la municipalité centrale pourrait exercer un droit de veto sur les décisions prises par le conseil d'agglomération.

Détermination de la municipalité centrale : selon les paramètres de la loi 9, l'ancien Village de Saint-Sauveur-des-Monts aurait vocation à assumer les responsabilités de municipalité centrale.

2.0 FOURNITURE DES SERVICES MUNICIPAUX

2.1 Les services offerts par la ville actuelle

Le Village de Saint-Sauveur-des-Monts a été incorporé le 6 septembre 1926 alors que la Paroisse de Saint-Sauveur a été fondée en 1855. Les deux entités ont développé au fil des ans des relations étroites qui se sont concrétisées par le partage de certains services et la signature d'ententes inter-municipales. Cela a concerné :

- **l'entretien des rues** (tel le déneigement et équipement de voirie) : le Village ainsi que la Paroisse étaient autonomes pour l'entretien des rues. Toutefois des ententes et échanges informels et sporadiques intervenaient entre le Village de Saint-Sauveur-des-Monts et la Paroisse de Saint-Sauveur.
- **Les services de loisir** : les frais liés à la fourniture des services de loisir (fonctionnement et immobilisations) étaient partagés entre le Village de Saint-Sauveur-des-Monts et la Paroisse à part égale. Le Village facturait en sus des frais administratifs de 8% ajoutés au montant total des dépenses opérationnelles, aussi partagé à 50%.
- **L'aqueduc** : la Paroisse assurait la fourniture d'eau potable de manière autonome à une centaine de ses habitations. Le Village, autosuffisant, fournissait à la Paroisse, de l'eau potable pour environ 600 de ses habitations sur une base de taxation de 125 dollars par unité de logement.
- **Les égouts** : la Paroisse et le Village disposent de leurs propres réseaux d'égouts, connectés au réseau d'assainissement administré par la Régie d'assainissement des eaux usées de Piedmont. Une entente inter-municipale régit les relations entre ces trois municipalités en regard de l'assainissement des eaux usées. Selon le budget 2004 de la régie, le partage des coûts d'établissait ainsi : 49,5% pour Saint-Sauveur-des-Monts, 27,9% pour la Paroisse de Saint-Sauveur et 22,6% pour Piedmont.
- **La protection des incendies**¹ : les coûts opérationnels étaient répartis à 48% pour le Village, 23% pour la Municipalité de Piedmont et 29% pour la Paroisse. Les achats d'équipements de lutte contre les incendies étaient répartis au tiers entre le Village, la Paroisse et la Municipalité de Piedmont. Le Village facturait des frais d'administration aux deux autres municipalités pour un montant d'environ 2500\$ chacune.
- **Le service d'assainissement des eaux** : le Village reçoit une contribution de l'ordre de 6 000 dollars par an de la Municipalité de Piedmont et de l'ordre de

¹ Entente inter-municipale entre le Village, la Paroisse et la Municipalité de Piedmont.

13 000 dollars par an de la Paroisse pour couvrir les frais liés à l'usine d'égouts construite sur son territoire. Cet arrangement court jusqu'à 2005.

- **Le service d'appels d'urgence**² : ce service était partagé entre le Village de Saint-Sauveur-des-Monts, la Paroisse de Saint-Sauveur, la Municipalité de Piedmont, la Municipalité de Morin-Heights et la Municipalité de Saint Adolphe d'Howard sur la base d'une participation variable selon les services de communications offerts.

2.2 Impact sur les services offerts en cas de reconstitution

Avant leur fusion, les deux municipalités avaient signé plusieurs ententes de partage des services, ententes qui pourront servir de cadre de référence pour l'organisation et la livraison de ces mêmes services en cas de reconstitution. C'est le cas notamment des activités récréatives et de loisir et de l'assainissement des eaux usées, mais pas de l'entente sur la protection des incendies qui deviendra conformément à la loi, service d'agglomération.

Les municipalités reconstituées devront par ailleurs assumer les dépenses relatives à:

- **La sécurité publique** : les municipalités reconstituées devront revenir à l'ancienne tarification pour les services de la Sécurité du Québec c'est à dire 0,28 \$/100\$ d'évaluation pour la Paroisse et 0,21\$/100\$ d'évaluation pour le Village. A titre indicatif, la ville actuelle paye 0,247 \$/100 \$ d'évaluation. L'impact se fera ressentir non pas tant sur la qualité du service que sur son coût, plus particulièrement pour la Paroisse qui verra son tarif augmenter de 0,033 \$ du 100\$ d'évaluation.
- **L'entretien des routes** : en cas de reconstitution, chacune des municipalités devra assumer l'entretien de son réseau routier local qui se chiffre à 60 Km pour la Paroisse et 36 Km pour le Village. Le réseau artériel relevant des compétences d'agglomération couvre une distance de 42,4 km. Cette nouvelle affectation des responsabilités ne manquera pas d'avoir un impact au niveau de la réaffectation des ressources humaines et du partage des ressources matérielles dédiées à l'entretien des routes.

² Entente inter-municipale entre le Village, la Paroisse, la Municipalité de Piedmont, la Municipalité de Morin-Heights et la Municipalité de Saint Adolphe d'Howard.

3.0 RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES

3.1 Ressources humaines

Situation actuelle

Le tableau 4 ci-après donne la liste des effectifs de la Ville actuelle de Saint-Sauveur et celle de ses deux constituantes avant que celles-ci ne fusionnent.

Tableau 4
Effectifs municipaux avant et après fusion

Postes	Avant fusion (2002)		Depuis fusion (2004)
	Paroisse de Saint-Sauveur	Village de Saint-Sauveur	Ville de Saint-Sauveur
Cadres et contremaîtres	3	8	11
Professionnels et cols blancs	5	8	14
Cols bleus	6	12	15
Policiers	0	10	0
Pompiers volontaires	0	24	24
Total général	14	62	64

En 2002, dernière année de fonctionnement séparée, les effectifs de la Paroisse de Saint-Sauveur, comprenaient outre 7 élus, une équipe de 14 employés municipaux. Le Village de Saint-Sauveur-des-Monts affichait pour sa part des effectifs totalisant 62 personnes, dont 24 pompiers volontaires partagés avec d'autres municipalités.

Le regroupement entre les deux municipalités n'a pas engendré de changements significatifs sur le plan du nombre d'employés en raison de la grande complémentarité existant entre le Village et la Paroisse. Le principal changement est relatif à l'ajout d'un professionnel/col blanc, au retrait de 3 cols bleus et au transfert du corps de 10 policiers du Village à la Sécurité du Québec. Ainsi, en 2004, la Ville de Saint-Sauveur employait 64 personnes dont 34 (53% du total) étaient affectées à des activités liées aux ententes inter-municipales. Les 30 employés restants provenaient du Village à hauteur de 25 % (16 employés) et de la Paroisse à hauteur de 22% (14 employés).

En cas de reconstitution

Il ressort des discussions que nous avons eues avec la Direction générale de la ville et de notre propre appréciation des besoins futurs, que la reconstitution éventuelle des anciennes municipalités n'aurait pas ou peu d'incidence sur le niveau global des

effectifs puisque celui-ci se maintiendrait au même niveau soit 76 personnes-années (voir tableau 5 ci-après.)

Tableau 5
Effectifs municipaux en cas de reconstitution

	Paroisse de Saint-Sauveur	Village de Saint-Sauveur	Total
Cadres et contremaîtres	3	8	11
Professionnels et cols blancs	4	11	15
Cols bleus	7	10	17
Policiers	0	0	0
Pompiers	0	24	24
Total général	14	53	77

La composition des effectifs subirait par contre de légères modifications puisque 2 cols bleus et un col blanc additionnels seraient requis, ce qui aurait une incidence sur la masse salariale de l'ordre de 179 000 \$³ incluant les charges sociales, (soit environ 79 000\$ à la charge de la Paroisse et 100 000 \$ à la charge du Village). A cette somme s'ajouterait la masse salariale additionnelle qu'il y aura lieu de verser de part et d'autres aux élus soit un total de 145 000 \$ pour la Paroisse et 183 000 \$ pour le Village ainsi que l'indique le tableau 6.

Tableau 6
Incidence sur la masse salariale

	Paroisse de Saint-Sauveur	Village de Saint-Sauveur-des-Monts
Masse salariale des élus ⁴	66 560 \$	82 562 \$
Masse salariale additionnelle du personnel	78 873 \$	100 383 \$
Total	145 433 \$	183 400 \$

Il y a lieu de signaler que suite à la constitution de la nouvelle ville de Saint-Sauveur, le niveau des salaires a été substantiellement augmenté notamment pour les élus locaux et la direction générale. Compte tenu de la rigidité à la baisse des salaires, la question

³ Ces estimations sont basées sur la moyenne des salaires versée à chacune de ces catégories.

⁴ Nous n'avons considéré dans ce calcul que le nombre d'élus additionnels, c'est-à-dire 4 élus pour le Village (1 maire et 3 conseillers) et 3 élus pour la Paroisse (3 conseillers).

du niveau de la rémunération en cas de reconstitution représentera sans aucun doute un enjeu notable.

3.2 Ressources matérielles

Le tableau 7 ci-après dresse la liste des bâtiments, des équipements, de la machinerie et des véhicules de la ville actuelle. Le tableau indique également :

- leur provenance d'origine;
- les services municipaux auxquels ils sont affectés;
- leur valeur aux livres en 2003;
- leur affectation dans l'éventualité d'une reconstitution des anciennes municipalités.

Dans l'ensemble, selon les informations qui nous ont été transmises, la reconstitution des ressources matérielles ne devrait pas générer de coûts additionnels majeurs exception faite de l'acquisition de certains actifs faite par la nouvelle ville.

Au niveau des bâtiments, la Paroisse a perdu sa salle du conseil accessible au Public. Son réaménagement requerra des dépenses estimées à 50 000 \$.

Au niveau du matériel de bureau, le problème concernera essentiellement le partage du parc informatique affecté au fonctionnement des services administratifs de la nouvelle ville.

Au niveau des équipements, le problème se portera sur des équipements nouvellement acquis et qui ne relèveront pas nécessairement des compétences d'agglomération et dont la valeur aux livres est de 361 750 \$. Il s'agit des équipements suivants :

- Déchiqueteuses Vermeer 03	38 869 \$
- Ford F550	101 861 \$
- Freightliner 04	221 000 \$

Quatre véhicules incendies ont été récemment acquis, toutefois s'agissant de services d'agglomération, leur affectation ne devrait pas créer de problèmes de répartition.

Tableau 7

Ville de Saint-Sauveur: liste des ressources matérielles

Liste (1)	Provenance			Service concerné (3)	Coût d'acquisition	Valeur aux livres fin 2003	Affectation dans l'éventualité d'une diffusion (4)	
	Ville de Saint-Sauveur (2)	Village de Saint-Sauveur-des-Monts	Paroisse de Saint-Sauveur				Village de Saint-Sauveur-des-Monts	Paroisse de Saint-Sauveur
Bâtiments								
Hôtel de ville (chemin Jean-Adam)				Administration				
garage municipal (chemin Jean-Adam)			x	Travaux publics				x
garage municipal (rue principale)		x	x	Travaux publics			x	x
urbanisme (rue Filion)		x		Environnement et mise en valeur du territoire			x	
incendie (rue Filion)				Sécurité			x	
chalet Pauline-Vanier		x		Vie communautaire			x	
Équipement, machinerie et véhicules								
camionnette Chevrolet 85		x		Travaux publics	11 229 \$	- \$		
tracteur à gazon Bolens 85		x		Travaux publics	9 959 \$	- \$	x	
camion inter		x		Travaux publics	47 267 \$	7 096 \$	x	
chargeur Caterpillard 87		x		Travaux publics	99 549 \$	9 955 \$	x	
balai Ford cargo 87		x		Travaux publics	58 705 \$	8 806 \$	x	
souffleur 88		x		Travaux publics	201 295 \$	30 194 \$	x	
camionnette Chevrolet 88		x		Travaux publics	14 975 \$	5 241 \$	x	
génératrice Cummins 96		x		Travaux publics			x	
camionnette Ford 90		x		Travaux publics	57 715 \$	14 428 \$	x	
retrocaveuse John-Deere 91		x		Travaux publics	86 634 \$	25 990 \$	x	
Bombardier 95		x		Travaux publics	64 943 \$	29 224 \$	x	
camionnette Ford 95		x		Travaux publics	138 311 \$	69 155 \$	x	
tracteur à gazon Kubota 94		x		Travaux publics	25 400 \$	11 430 \$	x	
camion de service 95		x		Travaux publics	43 243 \$	72 071 \$	x	
rouleau à asphalte 99		x		Travaux publics	17 208 \$	12 046 \$	x	
chasse-neige Freightliner 01		x		Travaux publics	157 548 \$	28 884 \$	x	
chasse-neige /sableuse 90			x	Travaux publics	88 181 \$	11 757 \$		x
chasse-neige /sableuse 99			x	Travaux publics	131 116 \$	96 152 \$		x
chasse-neige /sableuse 01			x	Travaux publics	167 106 \$	142 040 \$		x
retrocaveuse Caterpillard 94			x	Travaux publics	96 661 \$	45 108 \$		x
camionnette Toyota 01			x	Travaux publics	28 311 \$	25 008 \$		x
Sonoma 97			x	Travaux publics	23 787 \$	9 515 \$		x
rouleau à asphalte 89			x	Travaux publics	12 473 \$	831 \$		x
chasse-neige 87			x	Travaux publics	76 245 \$	- \$		x
camionnette Ford 91			x	Travaux publics	51 598 \$	10 775 \$		x
camionnette Ford 99			x	Travaux publics	23 067 \$	16 196 \$		x
balai arrière Eddynet 01			x	Travaux publics				x
retrocaveuse Caterpillard 02			x	Travaux publics	122 954 \$	116 807 \$		x
génératrice Cummins 96			x	Travaux publics				x
dégeleuse /laveuse 94			x	Travaux publics	9 366 \$	1 873 \$		x
déchiqueteuse Vermeer 03	x			Travaux publics	43 188 \$	38 869 \$	indéterminé	indéterminé
Ford F550	x			Travaux publics	107 243 \$	101 881 \$	indéterminé	indéterminé
Freightliner 04	x			Travaux publics	221 000 \$	221 000 \$	indéterminé	indéterminé
4 véhicules incendie	x			Sécurité			x	
Matériel de bureau								
ordinateur	x			Administration			indéterminé	indéterminé
classeur	x			Administration			indéterminé	indéterminé

4. ASPECTS FINANCIERS LOCAUX

4.1 Coûts de transition

Le tableau ci-après donne l'estimation des coûts de transition établis suite aux différentes conversations engagées avec les responsables de la ville.

Poste	Paroisse de Saint-Sauveur	Village de Saint-Sauveur-des-Monts	Observations/Explications
Coûts des élections du nouveau conseil	40 000 \$	20 000 \$	
Coûts de réfection des locaux	50 000 \$		
Coûts de relocalisation	10 000 \$	10 000 \$	Déménagement des différents services
Coûts des études spécialisées (si requises)			
Révision de la réglementation	10 000 \$	10 000 \$	
Coûts services de médiation (voir détail ci-bas)	25 000 \$	25 000 \$	Montant forfaitaire estimé à 50 000 \$ et partagé à part égale entre les deux ville
Abonnement à l'UMQ		1 837 \$	
Abonnement à la FQM	2 395 \$		
Assurance responsabilité élus			Aucuns frais selon assureur
Autres frais d'assurance			Aucuns frais selon assureur
Abonnement à la loi sur les cités et villes			Non applicable
Autres coûts de transition	15 000 \$	15 000 \$	Changement signalisation routière. Montant: 15000 \$ en 2005 et 15000\$ en 2006 réparti 50%-50% entre les deux villes
Total	152 395 \$	81 837 \$	

Au total, ces coûts de transition s'élèveraient à plus de 234 000 \$ dont environ \$ 152 400 pour la Paroisse et 81 800 \$ pour le Village. Aux fins d'établissement des projections budgétaires, nous avons retenu l'hypothèse que ces coûts seraient amortis uniformément sur une période de 3 ans.

4.2 L'aide financière au regroupement

Le tableau ci-après récapitule l'ensemble des subventions reçues depuis 2002 par la Ville de Saint-Sauveur au titre du Programme d'aide au regroupement municipal (PAFREM) et du Programme de neutralité financière.

Tableau 9					
Aide financière au regroupement					
	2002	2003	2004	2005	2006
Programme d'aide financière au regroupement municipal	226 622 \$	160 706 \$	114 790 \$	57 395 \$	34 437 \$
Programme de neutralité financière		1 088 \$	1 088 \$	1 088 \$	
Total	226 622 \$	161 794 \$	115 878 \$	58 483 \$	34 437 \$

Pour les années 2005 et 2006, dans l'hypothèse d'une reconstitution des anciennes municipalités, les soldes de l'aide financière au regroupement ont été imputés au budget d'agglomération.

4.3 Fonds de roulement, surplus accumulés et autres fonds

4.3.1 Fonds de roulement et autres fonds⁵

Pour ce qui est du fonds de roulement, la Ville actuelle a constitué un fonds de roulement de 760 000 \$. Ce fonds a été utilisé à hauteur de près de 400 000 \$ que la ville a décidé d'amortir à parts égales sur 5 ans. De ce montant :

- 153 174 \$ ont été utilisés pour acquérir des véhicules de déneigement;
- 226 725\$ pour l'entretien du réseau d'aqueduc;
- 20 700 \$ pour l'achat d'une génératrice destinée à l'ancienne Paroisse.

Hormis la génératrice, le remboursement des sommes utilisées pourrait être attribué au budget d'agglomération. Le reliquat du fonds de roulement, soit 360 000 \$, pourrait être réparti entre les deux villes selon la proportion de leur richesse foncière.

Les autres fonds disponibles étaient respectivement les suivants :

- le fonds parcs et terrains de jeux pour une somme de 175 668 \$; et
- un fonds « autres » d'une valeur de plus de 105 300 \$.

Le fonds « autres », alimenté par les recettes de stationnement, appartient principalement au Village de Saint-Sauveur-des-Monts et son affectation ne devrait pas rencontrer de difficultés particulières. Le fonds Parc s'établissait en 2003 à 195 580 \$ dont 154 604 \$ (79%) constituait une contribution de la Paroisse et 40 976 \$ (21% une contribution du Village. Pour 2004 les contributions proviennent principalement de la Paroisse. En cas de reconstitution le Fonds Parc pourrait être réaffecté selon les contributions relatives 2003, une fois déduites les contributions 2004.

⁵ Les données utilisées proviennent essentiellement du rapport financier préliminaire 2003 non vérifié.

4.3.2 Surplus accumulés

Selon les données financières préliminaires 2003 non vérifiées et le budget 2004, la situation en regard des surplus pourrait être la suivante fin 2004 :

- Surplus non affecté fin 2003	851 193 \$
- Moins affectation de surplus prévue en 2004	<u>1 039 142 \$</u>
Déficit accumulé estimé en 2004	197 949 \$

Ce déficit est théorique dans le sens où l'on a posé comme hypothèse que les projections 2004 se réaliseront et que la nouvelle ville devra puiser à même ses surplus non affectés en 2003 pour l'absorber partiellement. Advenant une reconstitution des anciennes municipalités, ce déficit pourrait être réparti entre les deux villes au prorata de leur richesse foncière soit :

- pour la Paroisse de Saint-Sauveur, 63,3%, soit 118 972 \$;
- pour le Village de Saint-Sauveur-des-Monts, 36,7% soit 68 977 \$.

Pour l'élaboration des budgets pro forma, l'hypothèse posée a consisté à amortir ce déficit sur une période de 3 ans et de l'affecter au budget d'agglomération des villes reconstituées.

4.4 Dettes à long terme

Le tableau 10 fait état de la dette à long terme de la ville actuelle ainsi que de sa répartition possible en cas de reconstitution :

	2004	2005	2006	2007
Ancienne dette				
Paroisse de Saint-Sauveur	\$131 841	\$139 929	\$149 002	\$700 430
Village de Saint-Sauveur-des-Monts	\$178 287	\$163 248	\$173 941	\$185 361
Sous-total ancienne dette	\$310 128	\$303 175	\$322 943	\$885 791
Nouvelle dette				
Paroisse de Saint-Sauveur	\$0	\$12 517	\$13 143	\$13 800
Village de Saint-Sauveur-des-Monts	\$0	\$12 517	\$13 143	\$13 800
Agglomération	\$0	\$18 846	\$23 768	\$26 437
Sous total nouvelle dette	\$0	\$43 880	\$50 054	\$54 037
Total dette	\$310 128	\$347 055	\$372 997	\$939 828

Conformément à la loi 9, chacune des municipalités redeviendrait responsable de ses anciennes dettes. Pour ce qui est de la nouvelle dette, son affectation entre services d'agglomération et services de proximité a été faite selon les informations mises à notre disposition quant à la nature et l'utilisation prévue de l'emprunt.

4.5 Actifs immobilisés

Le tableau 11 ci-dessous dresse la liste des actifs immobilisés et en donne la valeur nette.

De l'avis des responsables consultés, des difficultés sont à prévoir dans la répartition des actifs immobilisés, notamment : pour tous les actifs ne relevant pas des compétences d'agglomération. Ce sera le cas notamment :

- des camions et équipements acquis depuis 2003,
- de la plus-value résultant des améliorations et rénovations apportées aux

Actifs immobilisés	Anciennes municipalités				Ville actuelle
	Village de Saint Sauveur des Monts		Paroisse de Saint-Sauveur		Ville de Saint-Sauveur
	2001	2002	2001	2002	2003*
Infrastructures	6 000 301 \$	6 236 396 \$	6 360 618 \$	6 626 156 \$	13 654 068 \$
Réseau d'électricité					
Bâtiments	885 096 \$	925 292 \$	1 043 937 \$	1 101 302 \$	2 024 434 \$
Améliorations locatives					
Véhicules	799 850 \$	658 717 \$	786 324 \$	846 582 \$	1 601 178 \$
Ameublement et équipement de bureau	121 933 \$	110 005 \$	124 400 \$	95 665 \$	144 021 \$
Machinerie, outillage et équipement	70 813 \$	51 186 \$	-182 904 \$	-240 707 \$	-230 415 \$
Terrains	300 941 \$	300 941 \$	133 427 \$	133 427 \$	434 368 \$
Autres	39 165 \$	47 792 \$			47 792 \$
Sous-total	8 218 099 \$	8 330 329 \$	8 265 802 \$	8 562 425 \$	17 675 446 \$
Immobilisations en cours	141 974 \$	0 \$	62 188 \$	47 741 \$	1 193 \$
Valeur nette totale	8 360 073 \$	8 330 329 \$	8 327 990 \$	8 610 166 \$	17 676 639 \$

* Rapport financier préliminaire, non vérifié

bâtiments et aux infrastructures financées à même le premier budget de la ville fusionnée (budget 2003).

4.6 Programmes triennaux des dépenses en immobilisations

La Ville de Saint-Sauveur s'est dotée d'un programme triennal des immobilisations qui couvre la période 2004-2006. Le tableau 12 ci-après en donne les principales composantes ainsi que leur programmation triennale. Au total, des investissements de près de 5 millions de \$ ont été prévus pour la période, financés pour l'essentiel sur le budget d'opération hormis les investissements inscrits au poste « parcs et terrains de jeux » qui seront financés par règlement d'emprunt à hauteur de 827 000 \$, le reliquat étant puisé à même des fonds spéciaux réservés. Pour 2004, des dépenses d'investissements d'un montant de 825 000 \$ ont été inscrites. Ces dépenses seront financées à même les affectations de surplus de 2003 qui s'élèvent à 1,66 millions de \$.

Le tableau 12 indique également les règles de répartition qui pourraient être éventuellement utilisées en cas de reconstitution des anciennes municipalités. Ces règles ont été établies pour l'essentiel avec la Direction générale de la ville. Dans le cas du pavage, faute d'indications précises disponibles, nous les avons réparties selon les mêmes proportions que le réseau routier local et artériel. Pour l'acquisition des véhicules de travaux publics, l'affectation a été effectuée à part égale entre service d'agglomération et services de proximité

Tableau 12
Ville de Saint-Sauveur: Programme Triennal d'Immobilisations

Postes	2004	2005	2006	total	Affectation			Règles de répartition		
					Village de Saint-Sauveur-des-Monts	Paroisse de Saint-Sauveur	Agglomération	Village de Saint-Sauveur-des-Monts	Paroisse de Saint-Sauveur	Agglomération
achat véhicule incendie	287 500 \$	231 250 \$	800 000 \$	1 318 750 \$			X			100%
pavage	427 342 \$	400 000 \$	400 000 \$	1 227 342 \$	X	X	X	26,0%	43,4%	30,6%
parc et terrain de jeux	1 000 000 \$	- \$	- \$	1 000 000 \$	X	X	X	Répartition selon règles de partage de la nouvelle dette		
achat de véhicule travaux publics	200 000 \$	300 000 \$	250 000 \$	750 000 \$	X	X		1/3	1/3	1/3
réfection ou amélioration bâtiment	30 000 \$	200 000 \$		230 000 \$	X	X		50%	50%	
amélioration aqueduc	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	150 000 \$	X	X		50%	50%	
équipement incendie	27 650 \$	34 255 \$	18 200 \$	80 105 \$			X			100%
rampe de sécurité	25 000 \$	25 000 \$	25 000 \$	75 000 \$		X			100%	
parc informatique	20 000 \$	20 000 \$	20 000 \$	60 000 \$						100%
éclairage	15 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	45 000 \$	X			100%		
Signalisation	10 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	40 000 \$	X	X		affecté aux couts de transition et répartie à part égale entre les deux ville		
amélioration système téléphonique	20 000 \$	- \$	- \$	20 000 \$	X			100%		
Total	2 112 492 \$	1 290 505 \$	1 593 200 \$	4 996 197 \$						

4.7 Rôle d'évaluation et de valeur locative

Le total du rôle d'évaluation foncière de la Ville de Saint-Sauveur s'établissait en 2004 à 840 137 000 \$ ainsi que l'indique le tableau 13. La Paroisse représentait plus de 63% de la valeur foncière globale de la nouvelle ville comparativement à près de 37% pour le Village.

Tableau 13
Sommaire du rôle d'évaluation foncière 2004

	Paroisse de Saint-Sauveur		Village de Saint-Sauveur-des-Monts		Total
	\$	%	\$	%	
Valeur imposable	526 230 792 \$		305 413 808 \$		831 644 600 \$
Valeur non imposable	5 525 208 \$		2 967 192 \$		8 492 400 \$
Total	531 756 000 \$	63,3%	308 381 000 \$	36,7%	840 137 000 \$

Les sources d'informations étant différentes, notre total ne correspond pas nécessairement au total qui apparaît au sommaire du rôle d'évaluation de la nouvelle ville⁶.

⁶ Selon ce rôle d'évaluation, la valeur foncière totale s'établissait à 846 145 700 dont 831 644 600 de valeur imposable et 14 501 100 de valeur non imposable.

5.0 BUDGET DES RECETTES ET DES DÉPENSES

5.1 Démarche générale

L'élaboration des budgets pro forma des dépenses et recettes pour la reconstitution des anciennes municipalités a pris pour point d'appui les prévisions de revenus et dépenses de l'année 2004. L'exercice a consisté à construire dans un premier temps trois budgets :

- un budget 2004 des compétences d'agglomération; et
- deux budgets 2004 des compétences de proximité, l'un pour l'ancienne Paroisse de Saint-Sauveur et l'autre pour l'ancien Village de Saint-Sauveur-des-Monts.

Pour ce faire, les étapes suivantes ont été suivies :

- mise en évidence dans le budget 2004 des dépenses d'agglomération et de proximité conformément aux principes de la loi 9, et ce pour les principales catégories budgétaires : (administration générale, sécurité publique, transport, hygiène du milieu, santé et bien-être, aménagement, urbanisme et développement, loisirs et culture et électricité);
- détermination des dépenses et des revenus de proximité pour chacune des villes. Cet exercice de répartition s'est fait en collaboration avec la direction générale de la ville qui soit a pu nous communiquer des chiffres précis concernant les dépenses de fonctionnement imputables à chacune des villes, soit à validé les règles de répartition que nous lui avons proposé;
- calcul pour chacune des dépenses du coût net à financer. Ce coût a été obtenu en déduisant du coût de fonctionnement des services, les transferts conditionnels ainsi que les services rendus, les contributions, amendes et intérêts du fonds d'amortissement. Cet exercice a été fait autant pour le budget des compétences d'agglomération que pour les deux budgets des compétences de proximité. La somme des coûts nets à financer a permis de déterminer le coût total net de fonctionnement à financer avant service de la dette;
- détermination du coût total net à financer pour les trois budgets : ce coût été obtenus **en ajoutant** :
 - . (i) les frais de financement;
 - . (ii) le remboursement de la dette à long terme;
 - . (iii) les transferts aux activités d'investissement ;

et en déduisant :

- . (i) les transferts inconditionnels;
- . (ii) les autres revenus (imposition de droits, amendes et pénalités, intérêts, cession d'actifs à long terme, contribution des promoteurs, transport en commun et autres);
- (iii) les coûts de transition et (iv) les affectations de surplus.

Le résultat obtenu donne l'excédent des coûts sur les revenus qu'il convient de financer au moyen de la taxe foncière générale pour équilibrer les revenus et les dépenses. La ville de Saint-Sauveur ayant une taxe foncière générale à taux variés (résidentielle, immeubles non résidentiels et terrains vagues desservis) nous avons pondéré le coût net à financer par leur part relative dans l'assiette imposable soit :

➤ Part résidentielle et autres:	71,0%
➤ Part non résidentielle :	15,5%
➤ Terrains vagues desservis :	13,5%

Calcul des taux de la taxe foncière

Calcul des taux de la taxe foncière : pour la ville actuelle ou pour le calcul des taxes d'agglomération, nous avons utilisé la valeur foncière imposable de la ville actuelle. Pour les taxes foncières au titre des dépenses de proximité, la valeur foncière imposable de chacune des villes a été appliquée.

Taxes spécifiques résidentielles (eau, égouts et déchets domestiques) :leur calcul a été effectué sur la base du coût net à financer corrigé pour ne tenir compte que de la portion résidentielle. Les taxes spécifiques ont été ensuite calculées à partir des informations sur le nombre d'unité de logement qui nous ont été communiquées par la ville.

Les projections pour la période 2005-2007 ont été faites en dollars 2004 et en supposant que le même niveau de dépense serait maintenu. Une fois les corrections et ajustement faits à certains poste de dépense (coût des services de la Sécurité du Québec, dépenses d'administration communes et locales, etc.), les éléments introduisant des variations d'une année à l'autre sont principalement :

- les dépenses consécutives au remboursement de la dette
- le transfert aux activités d'investissement.

5.2 Hypothèses de calcul

Les postes de revenus et dépenses inscrites au budget 2004 ont fait l'objet de plusieurs traitements. Le tableau ci-après présente les principales hypothèses et méthodes de calcul utilisées dans l'élaboration des budgets pro forma.

POSTE DE DÉPENSES	HYPOTHÈSES ET RÈGLES DE CALCUL
Administration générale	
Évaluation foncière	Affecté comme dépense d'agglomération
Application de la loi	Affecté comme dépense d'agglomération
Autres, mises en commun	Dépenses d'administration générale pondérée par la proportion des dépenses des dépenses d'agglomération (hors évaluation foncière et hors application) dans les dépenses totales (hors dépenses d'administration générale) soit 49%
Autres, locales	Dépenses d'administration générale hors évaluation foncière et hors application de la loi pondérée par le complément des autres mises en commun soit 51%. Une fois les autres dépenses locales calculées elles ont été réparties entre la Paroisse et le Village au prorata de leur dépenses 2002 d'administration. Pour 2005 à 2007, ces dépenses ont été ajustées de manière à tenir compte de l'accroissement de la masse salariale imputable au élus, aux employés additionnels et à la participation au conseil d'agglomération.
Sécurité publique	
police	Affecté aux dépenses de proximité en cas de reconstitution. A compter de 2005 à 2007, en cas de reconstitution, les coûts de la police ont été estimé en appliquant les taux pratiqués avant fusion c'est-à-dire \$ 0,28/100 \$ d'évaluation pour la Paroisse et \$ 0,21/100 \$ d'évaluation pour le Village.
protection contre les incendies	Affecté aux dépenses d'agglomération.
sécurité civile et 911	Affecté aux dépenses d'agglomération.
autres	Affecté en totalité au Village conformément aux indications fournies
Transport	
réseau routier artériel, commun	Les dépenses ont été réparties en proportion de la longueur du réseau artériel versus réseau local. Une correction a été apportée aux coûts du réseau artériel dont l'entretien est deux fois plus élevé que celui du réseau local. Les calculs ont été fait à partir des informations fournies en 2004 pour les dépenses engagées pour la voirie, l'éclairage des rues, l'enlèvement de la neige, la circulation et le stationnement
réseau routier local	Non applicable
transport collectif	Non applicable
autres	Affecté aux dépenses d'agglomération.
Hygiène du milieu	
approvisionnement et traitement de l'eau potable	Affectées aux dépenses de proximité. Réparties aux prorata des données de la dernière année avant fusion soit 14 % pour le Village et 66% pour la Paroisse
réseau de distribution de l'eau potable	Affectées aux dépenses de proximité. Réparties aux prorata des données de la dernière année avant fusion soit 58 % pour le Village et 42% pour la Paroisse
traitement des eaux usées	Nous avons ajustés les dépenses inscrites au budget 2004 pour leur ajouter les dépenses d'entretien de la station et du bassin (5 500 \$) qui sont des dépenses d'agglomération. Le résultat a été affecté en totalité au budget d'agglomération
réseaux d'égouts	Les dépenses relatives au réseau d'égout ont été réduites des frais d'entretien de la station et du bassin et ont été réparties entre le Village et la Paroisse au prorata de leur dépense "égouts" de 2002
matières résiduelles : traitement et élimination	La MRC n'est pas impliquée dans le traitement et l'élimination des déchets et par conséquent aucune quote-part ne lui est reversée. L'enfouissement des déchets est confié par contrat au secteur privé et avons donc considéré cette dépense comme dépense de proximité, étant entendu qu'advenant une reconstitution des anciennes villes celles-ci continueront d'opérer de la sorte pour le traitement et l'élimination des déchets. La répartition entre le Village et la Paroisse s'est appuyée sur les données transmises par la direction générale de la ville. Les dépenses non réparties l'ont été au prorata de la population.
matières résiduelles : cueillette et transport	
cours d'eau	
protection de l'environnement	Non applicable -Pas de dépenses inscrites au budget 2004
autres	
Santé et bien-être	
logement social	
autres (inspection aliments)	Non applicable -Pas de dépenses inscrites au budget 2004
autres (sécurité revenu)	
Aménagement, urbanisme	
aménagement, urb, zonage, commun	Affecté en totalité aux dépenses de proximité. Le partage entre le Village et la Paroisse a été effectué au prorata des données de la dernière année avant fusion (2002) soit 37% pour le Village et 63% pour la Paroisse
aménagement, urb, zonage, local	
rénovations urbaine	Non applicable. Pas de dépenses inscrites au budget 2004
promotion et dev économ	Affecté en totalité aux dépenses d'agglomération
autres	Non applicable. Pas de dépenses inscrites au budget 2004
Loisirs et culture	
activités récréatives	
activités récréatives, autres	
activités culturelles	
bibliothèques commun	
bibliothèques, autres	
autres, commun	
autres, local	Les dépenses de loisir et culture ont été traitées en partant du principe qu'en cas de défusion, il y aurait maintiende l'entente intermunicipale. En conséquence, les coûts nets de fonctionnement des services de loisir et cultures ont été répartis à égalité entre le Village et la Paroisse
Électricité	Non applicable. Pas de dépenses inscrites au budget 2004
Frais de financement	Découle des projections de remboursements des intérêts et du capital. Les dettes (anciennes et nouvelles) ont été affectées aux budgetsdes dépenses de proximité selon l'information disponible sur leurs bénéficiaires. Les nouvelles dette imputables à des services d'agglomération ont été affectées au budget d'agglomération.
Remboursement de la dette à long terme	
Transfert aux activités d'investissement	Les transferts aux activités d'investissement découlent des informations sur le programme triennal d'immobilisations auquel l'on a appliqué les règles de répartition en cas de défusion.
Coûts de transition	Selon les informations communiquées par la direction générale et nos approximations. Les coûts de signalisation ont été retranchées du PTI et intégrées aux coûts de transition
Autres revenus	Les autres revenus ont été répartis entre les deux villes selon les informations communiquées par la direction générale exception faite du poste amendes et pénalités dont un premier 10% a été affecté aux dépenses d'agglomération et le reliquat réparti selon les proportions du réseau routier artériel et local.
Transferts conditionnels	Nous avons utilisé les informations transmises sur les résidus de versement du PAFREM et du programme de neutralité financière
Affectation de surplus	A été traité comme dépense d'agglomération et amortie uniformément sur une période de trois ans

5.3 Principaux résultats

Les tableaux ci-après donnent pour les années 2005 à 2007, les budgets pro forma de la Ville de Saint-Sauveur dans l'hypothèse d'une reconstitution des anciennes municipalités. Pour chacune des années, nous avons dégagé 4 budgets pro forma distincts :

- un budget de la ville actuelle correspondant à une situation de statut quo;
- un budget pro forma des compétences d'agglomération;
- un budget pro forma des compétences de proximité pour le Village de Saint-Sauveur-des-Monts; et
- un budget pro forma de proximité pour la Paroisse de Saint-Sauveur.

Le budget 2004 de la ville actuelle est également présenté à titre d'élément de référence.

BUDGET 2004

VILLE ACTUELLE DE SAINT-SAUVEUR

COÛT DES SERVICES				
DÉPENSES	Dépenses de fonctionnement	Transferts conditionnels	Services rendus, contributions, amendes et intérêts du fonds d'amortissement	Coûts nets à financer
	(1)	(2)	(3)	(1)-(2)-(3)
Administration générale				
Évaluation foncière	148,345 \$	-	-	148,345 \$
Application de la loi				-
Autres, mises en commun	496,093 \$	1,000 \$	-	495,093 \$
Autres, locales	577,822 \$	-	-	577,822 \$
Sécurité publique				
police	1,931,424 \$	-	16,692 \$	1,914,732 \$
protection contre les incendies	267,149 \$	-	82,782 \$	184,367 \$
sécurité civile et 911	-	-	-	-
autres	48,000 \$	-	-	48,000 \$
Transport				
réseau routier artériel, commun	590,751 \$	50,000 \$	11,300 \$	529,451 \$
réseau routier local	1,108,994 \$	-	-	1,108,994 \$
transport collectif	14,500 \$	-	-	14,500 \$
autres	-	-	-	-
Hygiène du milieu				
approvisionnement et traitement de l'eau potable	64,300 \$	-	-	64,300 \$
réseau de distribution de l'eau potable	351,168 \$	-	320 \$	350,848 \$
traitement des eaux usées	465,250 \$	-	5,554 \$	459,696 \$
réseaux d'égouts-collecteurs	-			-
réseaux d'égouts	250,587 \$	-	-	250,587 \$
matières résiduelles : traitement et élimination	-			-
matières résiduelles : cueillette et transport	724,934 \$	-	39,000 \$	685,934 \$
cours d'eau	-			-
protection de l'environnement				-
autres				-
Santé et bien-être				
logement social	-	-	-	-
autres (inspection aliments)	-	-	-	-
autres (sécurité revenu)	-	-	-	-
Aménagement, urbanisme				
aménagement, urb, zonage, commun	-	-	-	-
aménagement, urb, zonage, local	411,681 \$	-	1,000 \$	410,681 \$
rénovations urbaine	-	-	-	-
promotion et dév économ	388,520 \$	-	-	388,520 \$
autres	-	-	-	-
Loisirs et culture				
activités récréatives	-	-	-	-
activités récréatives, autres	872,544 \$	-	259,200 \$	613,344 \$
activités culturelles	-	-	-	-
bibliothèques commun	-	-	-	-
bibliothèques, autres	199,231 \$	-	35,000 \$	164,231 \$
autres, commun	-	-	-	-
autres, local	228,726 \$	-	-	228,726 \$
Électricité				0
Sommaire 2004				
Total avant service de dette et investissements	9,140,019 \$	51,000 \$	450,848 \$	8,638,171 \$
Contributions supramunicipales	-	-	-	-
Autres dépenses communes	4,302,033 \$	-	-	4,302,033 \$
% commun	47%			50%
Frais de financement	238,223 \$			238,223 \$
Remboursement de la dette à long terme	330,252 \$			330,252 \$
Service de la dette net	-			-
Transfert aux activités d'investissement	824,992 \$			824,992 \$
Grand total 2003 incluant service de la dette	10,533,486 \$	51,000 \$	450,848 \$	10,031,638 \$
Partie commune	4,302,033 \$	-	-	4,302,033 \$
% commun	41%			43%

BUDGET 2005

VILLE ACTUELLE DE SAINT-SAUVEUR

DÉPENSES	Dépenses de fonctionnement	Transferts conditionnels	Services rendus, contributions, amendes et intérêts du fonds d'amortissement	Coûts nets à financer
	(1)	(2)	(3)	(1)-(2)-(3)
Administration générale				
Évaluation foncière	148,345 \$	-	-	148,345 \$
Application de la loi	-	-	-	-
Autres	496,093 \$	1,000 \$	-	495,093 \$
Autres, locales	577,822 \$	-	-	577,822 \$
Sécurité publique				
police	1,931,424 \$	-	16,692 \$	1,914,732 \$
protection contre les incendies	267,149 \$	-	82,782 \$	184,367 \$
sécurité civile et 911	-	-	-	-
autres	48,000 \$	-	-	48,000 \$
Transport				
réseau routier artériel, commun	590,751 \$	50,000 \$	11,300 \$	529,451 \$
réseau routier local	1,108,994 \$	-	-	1,108,994 \$
transport collectif	14,500 \$	-	-	14,500 \$
autres	-	-	-	-
Hygiène du milieu				
approvisionnement et traitement de l'eau	64,300 \$	-	-	64,300 \$
réseau de distribution de l'eau potable	351,168 \$	-	320 \$	350,848 \$
traitement des eaux usées	465,250 \$	-	5,554 \$	459,696 \$
réseaux d'égouts-collecteurs	-	-	-	-
réseaux d'égouts	250,587 \$	-	-	250,587 \$
matières résiduelles : traitement et élimi	-	-	-	-
matières résiduelles : cueillette et transp	724,934 \$	-	39,000 \$	685,934 \$
cours d'eau	-	-	-	-
protection de l'environnement	-	-	-	-
autres	-	-	-	-
Santé et bien-être				
logement social	-	-	-	-
autres (inspection aliments)	-	-	-	-
autres (sécurité revenu)	-	-	-	-
Aménagement, urbanisme				
aménagement, urb, zonage, commun	-	-	-	-
aménagement, urb, zonage, local	411,681 \$	-	1,000 \$	410,681 \$
rénovations urbaine	-	-	-	-
promotion et dév économ	388,520 \$	-	-	388,520 \$
autres	-	-	-	-
Loisirs et culture				
activités récréatives	-	-	-	-
activités récréatives, autres	872,544 \$	-	259,200 \$	613,344 \$
activités culturelles	-	-	-	-
bibliothèques commun	-	-	-	-
bibliothèques, autres	199,231 \$	-	35,000 \$	164,231 \$
autres, commun	-	-	-	-
autres, local	228,726 \$	-	-	228,726 \$
Electricité	-	-	-	-
Sommaire 2005				
Total avant service de dette et investissem	9,140,019 \$	51,000 \$	450,848 \$	8,638,171 \$
Contributions supramunicipales				
Autres dépenses communes				
% commun				
Frais de financement	269,706 \$			269,706 \$
Remboursement de la dette à long term	347,055 \$			347,055 \$
Service de la dette net				-
Transfert aux activités d'investissement	1,059,255 \$			1,059,255 \$
Grand total 2003 incluant service de la det	10,816,035 \$	51,000 \$	450,848 \$	10,314,187 \$
Partie commune				
% commun				

BUDGET 2005 DES COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

COÛT DES SERVICES D'AGGLOMÉRATION				
DÉPENSES	Dépenses de fonctionnement	Transferts conditionnels	Services rendus, contributions, amendes et intérêts du fonds d'amortissement	Coûts nets à financer
	(1)	(2)	(3)	(1)-(2)-(3)
Administration générale				
Évaluation foncière	148,345 \$			148,345 \$
Application de la loi	- \$			- \$
Autres, mises en commun	543,811 \$	1,000 \$	- \$	542,811 \$
Autres, locales	- \$			- \$
Sécurité publique				
police	- \$	- \$	- \$	- \$
protection contre les incendies	267,149 \$	- \$	82,782 \$	184,367 \$
sécurité civile et 911	- \$	- \$	- \$	- \$
autres				
Transport				
réseau routier artériel, commun	590,751 \$	50,000 \$	11,300 \$	529,451 \$
réseau routier local				
transport collectif	14,500 \$			14,500 \$
autres	- \$			- \$
Hygiène du milieu				
approvisionnement et traitement de l'eau potable				
réseau de distribution de l'eau potable				
traitement des eaux usées	465,250 \$	- \$	5,554 \$	459,696 \$
réseaux d'égouts-collecteurs	- \$			- \$
réseaux d'égouts				
matières résiduelles : traitement	- \$			- \$
matières résiduelles : cueillette et transport				
cours d'eau	- \$			- \$
protection de l'environnement				
autres				
Santé et bien-être				
logement social	- \$			- \$
autres (inspection aliments)	- \$			- \$
autres (sécurité revenu)	- \$			- \$
Aménagement, urbanisme				
aménagement, urb, zonage, commu	- \$			- \$
aménagement, urb, zonage, local				
rénovations urbaine	- \$			- \$
promotion et dev économ	388,520 \$			388,520 \$
autres	- \$			- \$
Loisirs et culture				
activités récréatives	- \$			- \$
activités récréatives, autres				
activités culturelles				
bibliothèques commun				- \$
bibliothèques, autres				- \$
autres, commun				- \$
autres, local				
Électricité				0
Sommaire 2005				
Total avant service de dette et inve	2,418,327 \$	51,000 \$	99,636 \$	2,267,691 \$
Contributions supramunicipales				
Autres dépenses communes				
% commun				
Frais de financement	64,092 \$			64,092 \$
Remboursement de la dette à lo	18,846 \$			18,846 \$
Service de la dette net				- \$
Transfert aux activités d'investiss	268,465 \$			268,465 \$
Grand total 2003 incluant service d	2,769,730 \$	51,000 \$	99,636 \$	2,619,094 \$
Partie commune				
% commun				
COÛTS DE TRANSITION				
Grand total 2003 incluant service de la dette et coûts de transition				2,619,094 \$
AUTRES REVENUS				41,482 \$
TRANSFERTS INCONDITIONNELS				
Regroupement municipal				58,483 \$
Péréquation				
Diversification des revenus				
Total transfert inconditionnels				58,483 \$
TOTAL NET À FINANCER				2,519,128 \$
AMORTISSEMENT DEFICIT				62,650 \$-
TOTAL NET À FINANCER cpte -tenu affectation de surplus				2,581,778 \$

BUDGET 2005 DES COMPÉTENCES DE PROXIMITÉ

VILLAGE DE SAINT-SAUVEUR DES MONTS

COÛT DES SERVICES DE PROXIMITÉ				
DÉPENSES	Dépenses de fonctionnement	Transferts conditionnels	Services rendus, contributions, amendes et intérêts du fonds d'amortissement	Coûts nets à financer
	(1)	(2)	(3)	(1)-(2)-(3)
Administration générale				
Évaluation foncière				
Application de la loi				
Autres, mises en commun				
Autres, locales	399,994 \$	- \$	- \$	399,994 \$
Sécurité publique				- \$
police	713,828 \$		5,552 \$	708,276 \$
protection contre les incendies				
sécurité civile et 911				
autres	48,000 \$	- \$	- \$	48,000 \$
Transport				
réseau routier artériel, commun				
réseau routier local	415,873 \$	- \$	- \$	415,873 \$
transport collectif				
autres				
Hygiène du milieu				
approvisionnement et traitement de l'eau potable	- \$	- \$	- \$	- \$
réseau de distribution de l'eau potable	202,521 \$	- \$	185 \$	202,336 \$
traitement des eaux usées				
réseaux d'égouts-collecteurs				
réseaux d'égouts	107,510 \$	- \$	- \$	107,510 \$
matières résiduelles : traitement et élimination				
matières résiduelles : cueillette et transport	257,084 \$	- \$	23,340 \$	233,744 \$
cours d'eau				
protection de l'environnement				- \$
autres				- \$
Santé et bien-être				
logement social	- \$			
autres (inspection aliments)	- \$			
autres (sécurité revenu)	- \$	- \$		- \$
Aménagement, urbanisme				
aménagement, urb, zonage, commun	- \$			
aménagement, urb, zonage, local	152,240 \$	- \$	- \$	152,240 \$
rénovations urbaine	- \$			- \$
promotion et dev économ				
autres	- \$			- \$
Loisirs et culture				
activités récréatives	- \$			
activités récréatives, autres	872,544 \$	- \$	565,872 \$	306,672 \$
activités culturelles				- \$
bibliothèques commun				
bibliothèques, autres	166,231 \$	- \$	100,616 \$	65,616 \$
autres, commun				
autres, local	228,726 \$	- \$	114,363 \$	114,363 \$
Electricité				0
Sommaire 2005				
Total avant service de dette et investissements	3,564,551 \$	- \$	809,927 \$	2,754,624 \$
Contributions supramunicipales				
Autres dépenses communes				
% commun				
Frais de financement	140,256 \$			140,256 \$
Remboursement de la dette à long terme	175,763 \$			175,763 \$
Service de la dette net				- \$
Transfert aux activités d'investissement	335,713 \$			335,713 \$
Grand total 2003 incluant service de la dette	4,216,283 \$	- \$	809,927 \$	3,406,356 \$
Partie commune				
% commun				
COÛTS DE TRANSITION				27,279 \$
Grand total 2005 incluant service de la dette et coûts de transition				
AUTRES REVENUS				251,391 \$
TRANSFERTS INCONDITIONNELS				
Regroupement municipal				
Péréquation				
Diversification des revenus				74,000 \$
Total transfert inconditionnels				74,000 \$
TOTAL NET À FINANCER				3,108,244 \$
AMORTISSEMENT DEFICIT				- \$
TOTAL NET À FINANCER cpte -tenu affectation de surplus				3,108,244 \$

BUDGET 2005 DES COMPÉTENCES DE PROXIMITÉ				
PAROISSE DE SAINT-SAUVEUR				
COÛT DES SERVICES DE PROXIMITÉ				
DÉPENSES	Dépenses de fonctionnement	Transferts conditionnels	Services rendus, contributions, amendes et intérêts du fonds d'amortissement	Coûts nets à financer
	(1)	(2)	(3)	(1)-(2)-(3)
Administration générale				
Évaluation foncière				
Application de la loi	- \$			
Autres, mises en commun				
Autres, locales	317,167 \$	- \$	- \$	317,167 \$
Sécurité publique				- \$
police	1,432,331 \$		11,140 \$	1,421,191 \$
protection contre les incendies				
sécurité civile et 911				
autres	- \$			- \$
Transport				
réseau routier artériel, commun				
réseau routier local	693,121 \$	- \$	- \$	693,121 \$
transport collectif				
autres				
Hygiène du milieu				
approvisionnement et traitement de l'eau potable	- \$			- \$
réseau de distribution de l'eau potable	148,647 \$	- \$	135 \$	148,512 \$
traitement des eaux usées				
réseaux d'égouts-collecteurs				
réseaux d'égouts	136,577 \$	- \$	- \$	136,577 \$
matières résiduelles : traitement et élimination				
matières résiduelles : cueillette et transport	467,850 \$	- \$	15,660 \$	452,190 \$
cours d'eau				
protection de l'environnement				- \$
autres				- \$
Santé et bien-être				
logement social	- \$			
autres (inspection aliments)	- \$			
autres (sécurité revenu)	- \$			- \$
Aménagement, urbanisme				
aménagement, urb, zonage, commun	- \$			
aménagement, urb, zonage, local	259,441 \$	- \$	- \$	259,441 \$
rénovations urbaine	- \$			- \$
promotion et dev économ				
autres	- \$	- \$	- \$	- \$
Loisirs et culture				
activités récréatives	- \$			
activités récréatives, autres	306,672 \$	- \$	- \$	306,672 \$
activités culturelles				
bibliothèques commun				
bibliothèques, autres	98,616 \$	- \$	- \$	98,616 \$
autres, commun				
autres, local	114,363 \$	- \$	- \$	114,363 \$
Électricité				0
Sommaire 2005				
Total avant service de dette et investissements	3,974,783 \$	- \$	26,935 \$	3,947,848 \$
Contributions supramunicipales				
Autres dépenses communes				
% commun				
Frais de financement	65,358 \$			65,358 \$
Remboursement de la dette à long terme	152,446 \$			152,446 \$
Service de la dette net				- \$
Transfert aux activités d'investissement	415,077 \$			415,077 \$
Grand total 2003 incluant service de la dette	4,607,665 \$	- \$	26,935 \$	4,580,729 \$
Partie commune				
% commun				
COÛTS DE TRANSITION				50,798 \$
Grand total 2003 incluant service de la dette et coûts de transition				
AUTRES REVENUS				371,956 \$
TRANSFERTS INCONDITIONNELS				
Regroupement municipal				
Péréquation				
Diversification des revenus				
Total transfert inconditionnels				- \$
TOTAL NET À FINANCER				4,259,572 \$
AMORTISSEMENT DEFICIT				- \$
TOTAL NET À FINANCER cpte -tenu affectation de surplus				4,259,572 \$

BUDGET 2006

VILLE ACTUELLE DE SAINT-SAUVEUR

DÉPENSES	Dépenses de fonctionnement	Transferts conditionnels	Services rendus, contributions, amendes et intérêts du fonds d'amortissement	Coûts nets à financer
	(1)	(2)	(3)	(1)-(2)-(3)
Administration générale				
Évaluation foncière	148,345 \$	- \$	- \$	148,345 \$
Application de la loi	- \$	- \$	- \$	- \$
Autres, mises en commun	496,093 \$	1,000 \$	- \$	495,093 \$
Autres, locales	577,822 \$	- \$	- \$	577,822 \$
Sécurité publique				
police	1,931,424 \$	- \$	16,692 \$	1,914,732 \$
protection contre les incendies	267,149 \$	- \$	82,782 \$	184,367 \$
sécurité civile et 911	- \$	- \$	- \$	- \$
autres	48,000 \$	- \$	- \$	48,000 \$
Transport				
réseau routier artériel, commun	590,751 \$	50,000 \$	11,300 \$	529,451 \$
réseau routier local	1,108,994 \$	- \$	- \$	1,108,994 \$
transport collectif	14,500 \$	- \$	- \$	14,500 \$
autres	- \$	- \$	- \$	- \$
Hygiène du milieu				
approvisionnement et traitement de l'eau potable	64,300 \$	- \$	- \$	64,300 \$
réseau de distribution de l'eau potable	351,168 \$	- \$	320 \$	350,848 \$
traitement des eaux usées	465,250 \$	- \$	5,554 \$	459,696 \$
réseaux d'égouts-collecteurs	- \$	- \$	- \$	- \$
réseaux d'égouts	250,587 \$	- \$	- \$	250,587 \$
matières résiduelles : traitement et élimination	- \$	- \$	- \$	- \$
matières résiduelles : cueillette et transport	724,934 \$	- \$	39,000 \$	685,934 \$
cours d'eau	- \$	- \$	- \$	- \$
protection de l'environnement	- \$	- \$	- \$	- \$
autres	- \$	- \$	- \$	- \$
Santé et bien-être				
logement social	- \$	- \$	- \$	- \$
autres (inspection aliments)	- \$	- \$	- \$	- \$
autres (sécurité revenu)	- \$	- \$	- \$	- \$
Aménagement, urbanisme				
aménagement, urb, zonage, commun	- \$	- \$	- \$	- \$
aménagement, urb, zonage, local	411,681 \$	- \$	1,000 \$	410,681 \$
rénovations urbaine	- \$	- \$	- \$	- \$
promotion et développement économique	388,520 \$	- \$	- \$	388,520 \$
autres	- \$	- \$	- \$	- \$
Loisirs et culture				
activités récréatives	- \$	- \$	- \$	- \$
activités récréatives, autres	872,544 \$	- \$	259,200 \$	613,344 \$
activités culturelles	- \$	- \$	- \$	- \$
bibliothèques commun	- \$	- \$	- \$	- \$
bibliothèques, autres	199,231 \$	- \$	35,000 \$	164,231 \$
autres, commun	- \$	- \$	- \$	- \$
autres, local	228,726 \$	- \$	- \$	228,726 \$
Électricité	- \$	- \$	- \$	0
Sommaire 2006				
Total avant service de dette et investissements	9,140,019 \$	51,000 \$	450,848 \$	8,638,171 \$
Contributions supramunicipales				
Autres dépenses communes				
% commun				
Frais de financement	289,076 \$			289,076 \$
Remboursement de la dette à long terme	372,997 \$			372,997 \$
Service de la dette net				- \$
Transfert aux activités d'investissement	793,200 \$			793,200 \$
Grand total 2003 incluant service de la dette	10,595,292 \$	51,000 \$	450,848 \$	10,093,444 \$
Partie commune				
% commun				
AUTRES REVENUS				694,829 \$
TRANSFERTS INCONDITIONNELS				
Regroupement municipal				34,437 \$
Péréquation				
Diversification des revenus				
Total transfert inconditionnels				34,437 \$
TOTAL NET À FINANCER				9,364,178 \$
AMORTISSEMENT DEFICIT				62,650 \$
TOTAL NET À FINANCER cpte -tenu affectation de surplus				9,426,828 \$

BUDGET 2006 DES COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

COÛT DES SERVICES D'AGGLOMÉRATION				
DÉPENSES	Dépenses de fonctionnement	Transferts conditionnels	Services rendus, contributions, amendes et intérêts du fonds d'amortissement	Coûts nets à financer
	(1)	(2)	(3)	(1)-(2)-(3)
Administration générale				
Évaluation foncière	148,345 \$	- \$	- \$	148,345 \$
Application de la loi	- \$	- \$	- \$	- \$
Autres, mises en commun	543,811 \$	1,000 \$	- \$	542,811 \$
Autres, locales				
Sécurité publique				
police	- \$	- \$	- \$	- \$
protection contre les incendies	267,149 \$	- \$	82,782 \$	184,367 \$
sécurité civile et 911	- \$	- \$	- \$	- \$
autres				
Transport				
réseau routier artériel, commun	590,751 \$	50,000 \$	11,300 \$	529,451 \$
réseau routier local				
transport collectif	14,500 \$	- \$	- \$	14,500 \$
autres	- \$	- \$	- \$	- \$
Hygiène du milieu				
approvisionnement et traitement de l'eau potable				
réseau de distribution de l'eau potable				
traitement des eaux usées	465,250 \$	- \$	5,554 \$	459,696 \$
réseaux d'égouts-collecteurs	- \$	- \$	- \$	- \$
réseaux d'égouts				
matières résiduelles : traitement	- \$	- \$	- \$	- \$
matières résiduelles : cueillette et transport				
cours d'eau	- \$	- \$	- \$	- \$
protection de l'environnement				
autres				
Santé et bien-être				
logement social	- \$	- \$	- \$	- \$
autres (inspection aliments)	- \$	- \$	- \$	- \$
autres (sécurité revenu)				
Aménagement, urbanisme				
aménagement, urb, zonage, comm	- \$	- \$	- \$	- \$
aménagement, urb, zonage, local				
rénovations urbaine				
promotion et dev économ	388,520 \$	- \$	- \$	388,520 \$
autres				
Loisirs et culture				
activités récréatives	- \$	- \$	- \$	- \$
activités récréatives, autres				
activités culturelles				
bibliothèques commun	- \$	- \$	- \$	- \$
bibliothèques, autres				
autres, commun	- \$	- \$	- \$	- \$
autres, local				
Électricité				
Sommaire 2006				
Total avant service de dette et inv	2,418,327 \$	51,000 \$	99,636 \$	2,267,691 \$
Contributions supramunicipales				
Autres dépenses communes				
% commun				
Frais de financement	100,520 \$			100,520 \$
Remboursement de la dette à lo	23,768 \$			23,768 \$
Service de la dette net				- \$
Transfert aux activités d'investiss	252,410 \$			252,410 \$
Grand total 2003 incluant service c	2,795,025 \$	51,000 \$	99,636 \$	2,644,389 \$
Partie commune				
% commun				
COÛTS DE TRANSITION				
Grand total 2003 incluant service de la dette et coûts de transition				
AUTRES REVENUS				41,482 \$
TRANSFERTS INCONDITIONNELS				
Regroupé municipal				34,437 \$
Péréquation				
Diversification des revenus				
Total transfert inconditionnels				34,437 \$
TOTAL NET À FINANCER				2,568,469 \$
AMORTISSEMENT DEFICIT				62,650 \$
TOTAL NET À FINANCER cpte -tenu affectation de surplus				2,631,119 \$

BUDGET 2006 DES COMPÉTENCES DE PROXIMITÉ

VILLAGE DE SAINT-SAUVEUR DES MONTS

COÛT DES SERVICES DE PROXIMITÉ

DÉPENSES	Dépenses de fonctionnement	Transferts conditionnels	Services rendus, contributions, amendes et intérêts du fonds d'amortissement	Coûts nets à financer
	(1)	(2)	(3)	(1)-(2)-(3)
Administration générale				
Évaluation foncière				
Application de la loi				
Autres, mises en commun				
Autres, locales	399,994 \$	- \$	- \$	399,994 \$
Sécurité publique				- \$
police	713,828 \$		5,552 \$	708,276 \$
protection contre les incendies				
sécurité civile et 911				
autres	48,000 \$	- \$	- \$	48,000 \$
Transport				
réseau routier artériel, commun				
réseau routier local	415,873 \$	- \$	- \$	415,873 \$
transport collectif				
autres				
Hygiène du milieu				
approvisionnement et traitement	- \$	- \$	- \$	- \$
réseau de distribution de l'eau	202,521 \$	- \$	185 \$	202,336 \$
traitement des eaux usées				
réseaux d'égouts-collecteurs				
réseaux d'égouts	107,510 \$	- \$	- \$	107,510 \$
matières résiduelles : traitement et élimination				
matières résiduelles : cueillette	257,084 \$	- \$	23,340 \$	233,744 \$
cours d'eau				
protection de l'environnement				- \$
autres				- \$
Santé et bien-être				
logement social				
autres (inspection aliments)				
autres (sécurité revenu)	- \$	- \$		- \$
Aménagement, urbanisme				
aménagement, urb, zonage, commun				
aménagement, urb, zonage, local	152,240 \$	- \$	- \$	152,240 \$
rénovations urbaine	- \$			- \$
promotion et développement économique				
autres	- \$			- \$
Loisirs et culture				
activités récréatives				
activités récréatives, autres	872,544 \$	- \$	565,872 \$	306,672 \$
activités culturelles				- \$
bibliothèques commun				
bibliothèques, autres	166,231 \$	- \$	100,616 \$	65,616 \$
autres, commun				
autres, local	228,726 \$	- \$	114,363 \$	114,363 \$
Électricité				0
Sommaire 2006				
Total avant service de dette et inv	3,564,551 \$	- \$	809,927 \$	2,754,624 \$
Contributions supramunicipales				
Autres dépenses communes				
% commun				
Frais de financement	130,197 \$			130,197 \$
Remboursement de la dette à l	187,084 \$			187,084 \$
Service de la dette net				- \$
Transfert aux activités d'investis	235,713 \$			235,713 \$
Grand total 2003 incluant service	4,117,545 \$	- \$	809,927 \$	3,307,618 \$
Partie commune				
% commun				
COÛTS DE TRANSITION				27,279 \$
Grand total 2003 incluant service de la dette et coûts de transition				
AUTRES REVENUS				251,391 \$
TRANSFERTS INCONDITIONNELS				
Regroupement municipal				
Péréquation				
Diversification des revenus				
Total transfert inconditionnels				- \$
TOTAL NET À FINANCER				3,083,507 \$
AMORTISSEMENT DEFICIT				- \$
TOTAL NET À FINANCER cpte -tenu affectation de surplus				3,083,507 \$

BUDGET 2006 DES COMPÉTENCES DE PROXIMITÉ				
PAROISSE DE SAINT-SAUVÉUR				
COÛT DES SERVICES DE PROXIMITÉ				
DÉPENSES	Dépenses de fonctionnement	Transferts conditionnels	Services rendus, contributions, amendes et intérêts du fonds d'amortissement	Coûts nets à financer
	(1)	(2)	(3)	(1)-(2)-(3)
Administration générale				
Évaluation foncière				
Application de la loi				
Autres, mises en commun				
Autres, locales	317,167 \$	- \$	- \$	317,167 \$
Sécurité publique				- \$
police	1,432,331 \$		11,140 \$	1,421,191 \$
protection contre les incendies				
sécurité civile et 911				
autres	- \$			- \$
Transport				
réseau routier artériel, commun				
réseau routier local	693,121 \$	- \$	- \$	693,121 \$
transport collectif				
autres				
Hygiène du milieu				
approvisionnement et traitement de	- \$			- \$
réseau de distribution de l'eau potab	148,647 \$	- \$	135 \$	148,512 \$
traitement des eaux usées				
réseaux d'égouts-collecteurs				
réseaux d'égouts	136,577 \$	- \$	- \$	136,577 \$
matières résiduelles : traitement et élimination				
matières résiduelles : cueillette et t	467,850 \$	- \$	15,660 \$	452,190 \$
cours d'eau				
protection de l'environnement				- \$
autres				- \$
Santé et bien-être				
logement social				
autres (inspection aliments)				
autres (sécurité revenu)	- \$			- \$
Aménagement, urbanisme				
aménagement, urb, zonage, commun				
aménagement, urb, zonage, local	259,441 \$	- \$	- \$	259,441 \$
rénovations urbaine	- \$			- \$
promotion et dev économ				
autres	- \$	- \$	- \$	- \$
Loisirs et culture				
activités récréatives				
activités récréatives, autres	306,672 \$	- \$	- \$	306,672 \$
activités culturelles				
bibliothèques commun				
bibliothèques, autres	98,616 \$	- \$	- \$	98,616 \$
autres, commun				
autres, local	114,363 \$	- \$	- \$	114,363 \$
Électricité				0
Sommaire 2006				
Total avant service de dette et investis	3,974,783 \$	- \$	26,935 \$	3,947,848 \$
Contributions supramunicipales				
Autres dépenses communes				
% commun				
Frais de financement	58,359 \$			58,359 \$
Remboursement de la dette à long t	162,145 \$			162,145 \$
Service de la dette net				- \$
Transfert aux activités d'investisserr	315,077 \$			315,077 \$
Grand total 2003 incluant service de la	4,510,365 \$	- \$	26,935 \$	4,483,429 \$
Partie commune				
% commun				
COÛTS DE TRANSITION				50,798 \$
Grand total 2003 incluant service de la dette et coûts de transition				
AUTRES REVENUS				371,956 \$
TRANSFERTS INCONDITIONNELS				
Regroupement municipal				
Péréquation				
Diversification des revenus				
Total transfert inconditionnels				- \$
TOTAL NET À FINANCER				4,162,272 \$
AMORTISSEMENT DEFICIT				- \$
TOTAL NET À FINANCER cpte -tenu affectation de surplus				4,162,272 \$

BUDGET 2007

VILLE ACTUELLE DE SAINT-SAUVEUR

DÉPENSES	Dépenses de fonctionnement	Transferts conditionnels	Services rendus, contributions, amendes et intérêts du fonds d'amortissement	Coûts nets à financer
	(1)	(2)	(3)	(1)-(2)-(3)
Administration générale				
Évaluation foncière	148,345 \$	- \$	- \$	148,345 \$
Application de la loi	- \$	- \$	- \$	- \$
Autres, mises en commun	496,093 \$	1,000 \$	- \$	495,093 \$
Autres, locales	577,822 \$	- \$	- \$	577,822 \$
Sécurité publique				
police	1,931,424 \$	- \$	16,692 \$	1,914,732 \$
protection contre les incendies	267,149 \$	- \$	82,782 \$	184,367 \$
sécurité civile et 911	- \$	- \$	- \$	- \$
autres	48,000 \$	- \$	- \$	48,000 \$
Transport				
réseau routier artériel, commun	590,751 \$	50,000 \$	11,300 \$	529,451 \$
réseau routier local	1,108,994 \$	- \$	- \$	1,108,994 \$
transport collectif	14,500 \$	- \$	- \$	14,500 \$
autres	- \$	- \$	- \$	- \$
Hygiène du milieu				
approvisionnement et traitement	64,300 \$	- \$	- \$	64,300 \$
réseau de distribution de l'eau	351,168 \$	- \$	320 \$	350,848 \$
traitement des eaux usées	465,250 \$	- \$	5,554 \$	459,696 \$
réseaux d'égouts-collecteurs	- \$	- \$	- \$	- \$
réseaux d'égouts	250,587 \$	- \$	- \$	250,587 \$
matières résiduelles : traitement	- \$	- \$	- \$	- \$
matières résiduelles : cueillette	724,934 \$	- \$	39,000 \$	685,934 \$
cours d'eau	- \$	- \$	- \$	- \$
protection de l'environnement	- \$	- \$	- \$	- \$
autres	- \$	- \$	- \$	- \$
Santé et bien-être				
logement social	- \$	- \$	- \$	- \$
autres (inspection aliments)	- \$	- \$	- \$	- \$
autres (sécurité revenu)	- \$	- \$	- \$	- \$
Aménagement, urbanisme				
aménagement, urb, zonage, commun	- \$	- \$	- \$	- \$
aménagement, urb, zonage, local	411,681 \$	- \$	1,000 \$	410,681 \$
rénovations urbaine	- \$	- \$	- \$	- \$
promotion et développement économique	388,520 \$	- \$	- \$	388,520 \$
autres	- \$	- \$	- \$	- \$
Loisirs et culture				
activités récréatives	- \$	- \$	- \$	- \$
activités récréatives, autres	872,544 \$	- \$	259,200 \$	613,344 \$
activités culturelles	- \$	- \$	- \$	- \$
bibliothèques commun	- \$	- \$	- \$	- \$
bibliothèques, autres	199,231 \$	- \$	35,000 \$	164,231 \$
autres, commun	- \$	- \$	- \$	- \$
autres, local	228,726 \$	- \$	- \$	228,726 \$
Électricité	- \$	- \$	- \$	0
Sommaire 2007				
Total avant service de dette et im	9,140,019 \$	51,000 \$	450,848 \$	8,638,171 \$
Contributions supramunicipales				- \$
Autres dépenses communes				- \$
% commun	- \$			- \$
Frais de financement	268,173 \$			268,173 \$
Remboursement de la dette à	939,828 \$			939,828 \$
Service de la dette net				- \$
Transfert aux activités d'investi	753,200 \$			753,200 \$
Grand total 2003 incluant service	11,101,220 \$	51,000 \$	450,848 \$	10,599,372 \$
Partie commune	- \$	- \$	- \$	- \$
% commun	- \$			- \$
AUTRES REVENUS				694,829 \$
TRANSFERTS INCONDITIONNELS				
Regroupement municipal				
Péréquation				
Diversification des revenus				
Total transfert inconditionnels				- \$
TOTAL NET À FINANCER				9,904,543 \$
AMORTISSEMENT DEFICIT				62,650 \$
TOTAL NET À FINANCER cpte -tenu affectation de surplus				9,967,193 \$

BUDGET 2007 DES COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

COÛT DES SERVICES D'AGGLOMÉRATION				
DÉPENSES	Dépenses de fonctionnement	Transferts conditionnels	Services rendus, contributions, amendes et intérêts du fonds d'amortissement	Coûts nets à financer
	(1)	(2)	(3)	(1)-(2)-(3)
Administration générale				
Évaluation foncière	148,345 \$	- \$	- \$	148,345 \$
Application de la loi	- \$	- \$	- \$	- \$
Autres, mises en commun	543,811 \$	1,000 \$	- \$	542,811 \$
Autres, locales				
Sécurité publique				
police	- \$	- \$	- \$	- \$
protection contre les incendies	267,149 \$	- \$	82,782 \$	184,367 \$
sécurité civile et 911	- \$	- \$	- \$	- \$
autres				
Transport				
réseau routier artériel, commun	590,751 \$	50,000 \$	11,300 \$	529,451 \$
réseau routier local				
transport collectif	14,500 \$	- \$	- \$	14,500 \$
autres	- \$	- \$	- \$	- \$
Hygiène du milieu				
approvisionnement et traitement de l'eau potable				
réseau de distribution de l'eau potable				
traitement des eaux usées	465,250 \$	- \$	5,554 \$	459,696 \$
réseaux d'égouts-collecteurs	- \$	- \$	- \$	- \$
réseaux d'égouts				
matières résiduelles : traitement	- \$	- \$	- \$	- \$
matières résiduelles : cueillette et transport				
cours d'eau	- \$	- \$	- \$	- \$
protection de l'environnement				
autres				
Santé et bien-être				
logement social	- \$	- \$	- \$	- \$
autres (inspection aliments)	- \$	- \$	- \$	- \$
autres (sécurité revenu)				
Aménagement, urbanisme				
aménagement, urb, zonage, commun	- \$	- \$	- \$	- \$
aménagement, urb, zonage, local				
rénovations urbaine				
promotion et développement économique	388,520 \$	- \$	- \$	388,520 \$
autres				
Loisirs et culture				
activités récréatives	- \$	- \$	- \$	- \$
activités récréatives, autres				
activités culturelles				
bibliothèques commun	- \$	- \$	- \$	- \$
bibliothèques, autres				
autres, commun	- \$	- \$	- \$	- \$
autres, local				
Électricité				
Sommaire 2007				
Total avant service de dette et investissements	2,418,327 \$	51,000 \$	99,636 \$	2,267,691 \$
Contributions supramunicipales				
Autres dépenses communes				
% commun				
Frais de financement	97,768 \$			97,768 \$
Remboursement de la dette à court terme	26,437 \$			26,437 \$
Service de la dette net				- \$
Transfert aux activités d'investissement	252,410 \$			252,410 \$
Grand total 2003 incluant service de la dette et coûts de transition	2,794,942 \$	51,000 \$	99,636 \$	2,644,306 \$
Partie commune				
% commun				
COÛTS DE TRANSITION				
Grand total 2003 incluant service de la dette et coûts de transition				
AUTRES REVENUS				41,482 \$
TRANSFERTS INCONDITIONNELS				
Regroupement municipal				
Péréquation				
Diversification des revenus				
Total transfert inconditionnels				- \$
TOTAL NET À FINANCER				2,602,823 \$
AMORTISSEMENT DEFICIT				62,650 \$
TOTAL NET À FINANCER cpte tenu affectation de surplus				2,665,473 \$

BUDGET 2007 DES COMPÉTENCES DE PROXIMITÉ

VILLAGE DE SAINT-SAUVEUR DES MONTS

COÛT DES SERVICES DE PROXIMITÉ				
DÉPENSES	Dépenses de fonctionnement	Transferts conditionnels	Services rendus, contributions, amendes et intérêts du fonds d'amortissement	Coûts nets à financer
	(1)	(2)	(3)	(1)-(2)-(3)
Administration générale				
Évaluation foncière				
Application de la loi				
Autres, mises en commun				
Autres, locales	399,994 \$	- \$	- \$	399,994 \$
Sécurité publique				- \$
police	713,828 \$		5,552 \$	708,276 \$
protection contre les incendies				
sécurité civile et 911				
autres	48,000 \$	- \$	- \$	48,000 \$
Transport				
réseau routier artériel, commun				
réseau routier local	415,873 \$	- \$	- \$	415,873 \$
transport collectif				
autres				
Hygiène du milieu				
approvisionnement et traitement	- \$	- \$	- \$	- \$
réseau de distribution de l'eau	202,521 \$	- \$	185 \$	202,336 \$
traitement des eaux usées				
réseaux d'égouts-collecteurs				
réseaux d'égouts	107,510 \$	- \$	- \$	107,510 \$
matières résiduelles : traitement et élimination				
matières résiduelles : cueillette	257,084 \$	- \$	23,340 \$	233,744 \$
cours d'eau				
protection de l'environnement				- \$
autres				- \$
Santé et bien-être				
logement social				
autres (inspection aliments)				
autres (sécurité revenu)	- \$	- \$		- \$
Aménagement, urbanisme				
aménagement, urb, zonage, commun				
aménagement, urb, zonage, local	152,240 \$	- \$	- \$	152,240 \$
rénovations urbaine	- \$			- \$
promotion et dev économ				
autres	- \$			- \$
Loisirs et culture				
activités récréatives				
activités récréatives, autres	872,544 \$	- \$	565,872 \$	306,672 \$
activités culturelles				- \$
bibliothèques commun				
bibliothèques, autres	166,231 \$	- \$	100,616 \$	65,616 \$
autres, commun				
autres, local	228,726 \$	- \$	114,363 \$	114,363 \$
Électricité				0
Sommaire 2007				
Total avant service de dette et inv	3,564,551 \$	- \$	809,927 \$	2,754,624 \$
Contributions supramunicipales				
Autres dépenses communes				
% commun				
Frais de financement	119,489 \$			119,489 \$
Remboursement de la dette à	199,161 \$			199,161 \$
Service de la dette net				- \$
Transfert aux activités d'investi	220,713 \$			220,713 \$
Grand total 2003 incluant service	4,103,914 \$	- \$	809,927 \$	3,293,987 \$
Partie commune				
% commun				
COÛTS DE TRANSITION				27,279 \$
Grand total 2003 incluant service de la dette et coûts de transition				
AUTRES REVENUS				251,391 \$
TRANSFERTS INCONDITIONNELS				
Regroupé municipal				
Péréquation				
Diversification des revenus				
Total transfert inconditionnels				- \$
TOTAL NET À FINANCER				3,069,876 \$
AMORTISSEMENT DEFICIT				- \$
TOTAL NET À FINANCER cpte -tenu affectation de surplus				3,069,876 \$

BUDGET 2007 DES COMPÉTENCES DE PROXIMITÉ

PAROISSE DE SAINT-SAUVEUR

COÛT DES SERVICES DE PROXIMITÉ

DÉPENSES	Dépenses de fonctionnement	Transferts conditionnels	Services rendus, contributions, amendes et intérêts du fonds d'amortissement	Coûts nets à financer
	(1)	(2)	(3)	(1)-(2)-(3)
Administration générale				
Évaluation foncière				
Application de la loi				
Autres, mises en commun				
Autres, locales	317,167 \$	- \$	- \$	317,167 \$
Sécurité publique				- \$
police	1,432,331 \$		11,140 \$	1,421,191 \$
protection contre les incendies				
sécurité civile et 911				
autres	- \$			- \$
Transport				
réseau routier artériel, commun				
réseau routier local	693,121 \$	- \$	- \$	693,121 \$
transport collectif				
autres				
Hygiène du milieu				
approvisionnement et traitement	- \$			- \$
réseau de distribution de l'eau	148,647 \$	- \$	135 \$	148,512 \$
traitement des eaux usées				
réseaux d'égouts-collecteurs				
réseaux d'égouts	136,577 \$	- \$	- \$	136,577 \$
matières résiduelles : traitement et élimination				
matières résiduelles : cueille	467,850 \$	- \$	15,660 \$	452,190 \$
cours d'eau				
protection de l'environnement				- \$
autres				- \$
Santé et bien-être				
logement social				
autres (inspection aliments)				
autres (sécurité revenu)	- \$			- \$
Aménagement, urbanisme				
aménagement, urb, zonage, commun				
aménagement, urb, zonage, loc	259,441 \$	- \$	- \$	259,441 \$
rénovations urbaine	- \$			- \$
promotion et dev économ				
autres	- \$	- \$	- \$	- \$
Loisirs et culture				
activités récréatives				
activités récréatives, autres	306,672 \$	- \$	- \$	306,672 \$
activités culturelles				- \$
bibliothèques commun				
bibliothèques, autres	98,616 \$	- \$	- \$	98,616 \$
autres, commun				
autres, local	114,363 \$	- \$	- \$	114,363 \$
Électricité				0
Sommaire 2007				
Total avant service de dette et Contributions supramunicipales	3,974,783 \$	- \$	26,935 \$	3,947,848 \$
Autres dépenses communes % commun				
Frais de financement	50,916 \$			50,916 \$
Remboursement de la dette	714,230 \$			714,230 \$
Service de la dette net				- \$
Transfert aux activités d'invest	290,077 \$			290,077 \$
Grand total 2003 incluant service de la dette et coûts de transition	5,030,006 \$	- \$	26,935 \$	5,003,071 \$
Partie commune % commun				
COÛTS DE TRANSITION				50,798 \$
Grand total 2003 incluant service de la dette et coûts de transition				
AUTRES REVENUS				371,956 \$
TRANSFERTS INCONDITIONNELS				
Regroupement municipal				
Péréquation				
Diversification des revenus				
Total transfert inconditionnels				- \$
TOTAL NET À FINANCER				4,681,913 \$
AMORTISSEMENT DEFICIT				- \$
TOTAL NET À FINANCER cpte -tenu affectation de surplus				4,681,913 \$

6.0 IMPACT FISCAL

L'impact fiscal d'une reconstitution des anciennes municipalités est présenté dans les tableaux figurant dans les pages suivantes. Les simulations ont porté sur : (i) le compte de taxes résidentiel et (ii) sur le taux de taxe applicable aux immeubles non résidentiels.

6.1 Compte de taxe résidentiel

Pour chacune des anciennes municipalités susceptibles d'être reconstituées, nous avons simulé le compte de taxe :

- d'une résidence unifamiliale dont la valeur correspond à la valeur foncière moyenne telle qu'elle s'établissait en 2004, soit 147 464 \$;
- d'une résidence unifamiliale d'une valeur foncière de 100 000 \$; et
- d'une résidence unifamiliale d'une valeur foncière de 200 000 \$.

Chacun de ces comptes de taxe donne pour la période 2004 à 2007 :

- le compte de taxe correspondant au statut quo (situation actuelle);
- la taxe d'agglomération;
- la taxe de la municipalité reconstituée; et
- les taux de taxes correspondants à une résidence unifamiliale.

Les résultats obtenus ont aussi été comparés au compte de taxe 2002 d'une résidence unifamiliale avant fusion des deux villes, c'est-à-dire avant fusion. Pour cela nous avons déterminé le taux de la taxe foncière généralisé en 2002. Le calcul du compte de taxe a été obtenu en procédant aux opérations suivantes :

- détermination de la valeur moyenne courante au rôle 2002 d'une résidence unifamiliale. Ce montant s'élevait à 138 538 \$ pour la Paroisse et 126 962 \$ pour le Village;
- calcul de la différence entre les affectations de surplus en 2002 et la moyenne des affectations de surplus sur la période 1997-2001. A ce montant nous avons également déduit la réduction sur le Fonds de financement des activités locales inscrit en 2002;
- calcul du facteur d'ajustement : ce facteur d'ajustement a été obtenu en divisant l'excédent net de l'opération précédente par la richesse foncière des deux municipalités en 2001;

- calcul de la TFG normalisée en 2002 : la TFG harmonisée a été obtenue en ajoutant à la TFG 2002, facteur d'ajustement obtenu lors de l'opération précédente. La TFG normalisée 2002 obtenue pour la Paroisse s'élevait à 0,5571 \$/100 \$ d'évaluation, alors que pour le Village, le taux obtenu a été de 0,8018\$/100 \$ d'évaluation;
- détermination du compte de taxe 2002 pour chacune des villes selon le taux de la TFG normalisée. Le résultat obtenu a été ramené en valeur courante 2004 pour tenir compte de l'inflation. Le résultat obtenu s'établit ainsi :
 - Paroisse 1 248 \$;
 - Village 1 245 \$.

6.2 Taux de taxe sur les immeubles non résidentiels

Pour ce qui concerne le taux de taxe sur les immeubles non résidentiels, nous avons simulé pour la période 2005-2007, le taux de taxe correspondant au statut quo (situation actuelle) ainsi qu'en cas de reconstitution des anciennes municipalités :

- le taux de taxe imposé par le conseil d'agglomération et;
- le taux de taxe imposé par la municipalité reconstituée.

Les tableaux qui suivent présentent les différents résultats de nos simulations.

COMPTE DE TAXES POUR UNE MAISON UNIFAMILIALE		
	Ancienne municipalité du Village de Saint- Sauveur des Monts	Ancienne municipalité de la Paroisse de Saint- Sauveur
VALEUR MOYENNE D'UNE RÉSIDENCE DANS L'AGGLOMÉRATION (2004)	147,464 \$	147,464 \$
COMPTE DE TAXES POUR L'ANNÉE 2002* (avant fusion)	1,245 \$	1,248 \$
COMPTE DE TAXES DANS LA SITUATION ACTUELLE		
<i>année 2004</i>	1,261 \$	1,353 \$
année 2005	1,513 \$	1,448 \$
année 2006	1,495 \$	1,431 \$
au terme des mesures de transition - 2007 -	1,506 \$	1,549 \$
COMPTE DE TAXES DANS L'HYPOTHÈSE D'UNE RECONSTITUTION		
<i>année 2004</i>	- \$	- \$
année 2005	1,568 \$	1,692 \$
année 2006	1,567 \$	1,673 \$
au terme des mesures de transition - 2007 -	1,566 \$	1,824 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION)		
<i>année 2004</i>	- \$	- \$
année 2005	55 \$	244 \$
année 2006	71 \$	242 \$
au terme des mesures de transition- 2007 -	60 \$	274 \$
IMPACT EN POURCENTAGE		
année 2004	0%	0%
année 2005	3.6%	16.8%
année 2006	4.8%	16.9%
au terme des mesures de transition - 2007 -	4.0%	17.7%
Comprend les taxes et la tarification applicables à l'ensemble. Ainsi, les taxes d'améliorations locales (taxes de secteurs) ne sont pas incluses.		
* sur base d'une résidence unifamiliale de même valeur en dollar constant de 2004		

VILLAGE DE SAINT-SAUVEUR DES MONTS				
COMPTE DE TAXES POUR UNE MAISON UNIFAMILIALE D'UNE VALEUR DE:				
				147,464 \$
(évaluation municipale moyenne dans votre secteur)				
	2004	2005	2006	2007*
SITUATION ACTUELLE	1,261 \$	1,513 \$	1,495 \$	1,506 \$
EN CAS DE RECONSTITUTION DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE SAINT-SAUVEUR DES MONTS				
- taxe d'agglomération		399 \$	407 \$	412 \$
- taxe de la municipalité reconstituée		1,169 \$	1,160 \$	1,155 \$
TOTAL		1,568 \$	1,567 \$	1,566 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION)		55 \$	71 \$	60 \$
IMPACT EN POURCENTAGE		4%	5%	4%
Comprend les taxes et la tarification applicables à l'ensemble des contribuables. Ainsi, les taxes d'améliorations locales (taxes de secteur) ne sont pas incluses.				
* au terme des mesures de transition liées au regroupement				

VILLAGE DE SAINT-SAUVEUR DES MONTS				
COMPTE DE TAXES POUR UNE MAISON UNIFAMILIALE D'UNE VALEUR DE:				100,000 \$
	2004	2005	2006	2007*
SITUATION ACTUELLE	961 \$	1,135 \$	1,123 \$	1,101 \$
EN CAS DE RECONSTITUTION DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE SAINT-SAUVEUR				
- taxe d'agglomération		299 \$	305 \$	308 \$
- taxe de la municipalité reconstituée		852 \$	845 \$	842 \$
TOTAL		1,151 \$	1,150 \$	1,150 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION)		16 \$	27 \$	49 \$
IMPACT EN POURCENTAGE		1%	2%	4%
Comprend les taxes et la tarification applicables à l'ensemble des contribuables. Ainsi, les taxes d'améliorations locales (taxes de secteur) ne sont pas incluses.				
* au terme des mesures de transition liées au regroupement				

VILLAGE DE SAINT-SAUVEUR DES MONTS				
COMPTE DE TAXES POUR UNE MAISON UNIFAMILIALE D'UNE VALEUR DE:				200,000 \$
	2004	2005	2006	2007*
SITUATION ACTUELLE	1,594 \$	1,932 \$	1,908 \$	1,955 \$
EN CAS DE RECONSTITUTION DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE SAINT-SAUVEUR				
- taxe d'agglomération		509 \$	520 \$	527 \$
- taxe de la municipalité reconstituée		1,521 \$	1,508 \$	1,501 \$
TOTAL		2,029 \$	2,028 \$	2,028 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION)		98 \$	120 \$	73 \$
IMPACT EN POURCENTAGE		5%	6%	4%
Comprend les taxes et la tarification applicables à l'ensemble des contribuables. Ainsi, les taxes d'améliorations locales (taxes de secteur) ne sont pas incluses.				
* au terme des mesures de transition liées au regroupement				

VILLAGE DE SAINT-SAUVEUR DES MONTS				
TAUX DE TAXE ET TARIFICATION POUR UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE				
	2004	2005	2006	2007*
SITUATION ACTUELLE				
- taux de la taxe foncière générale ⁽¹⁾	0.633	0.797	0.785	0.854
- tarification (eau, égouts et ordures)	328 \$	337 \$	337 \$	248 \$
EN CAS DE RECONSTITUTION DE LA MUNICIPALITÉ				
TAXES IMPOSÉES PAR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION				
- taux de taxe foncière générale ⁽¹⁾		0.209	0.215	0.218
- tarification (eau, égouts et ordures)		90 \$	90 \$	90 \$
TAXES IMPOSÉES PAR LA MUNICIPALITÉ RECONSTITUÉE				
- taux de taxe foncière générale ⁽¹⁾		0.669	0.663	0.659
- tarification (eau, égouts et ordures)		182 \$	182 \$	182 \$
(1) taux du 100\$ d'évaluation				
* au terme des mesures de transition liées au regroupement				

VILLAGE DE SAINT-SAUVEUR DES MONTS				
TAUX DE TAXE ET TARIFICATION POUR LES IMMEUBLES NON RÉSIDENTIELS				
	2004	2005	2006	2007*
SITUATION ACTUELLE				
- taux de la taxe foncière générale sur les immeubles non résidentiels ⁽¹⁾	1,255	1,510	1,501	1,559
EN CAS DE RECONSTITUTION DE LA MUNICIPALITÉ				
TAXES IMPOSÉES PAR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION				
- taux de la taxe foncière générale sur les immeubles non résidentiels ⁽¹⁾		0,389	0,399	0,404
TAXES IMPOSÉES PAR LA MUNICIPALITÉ RECONSTITUÉE				
- taux de la taxe foncière générale sur les immeubles non résidentiels ⁽¹⁾		1,381	1,373	1,368
TOTAL		1,770	1,772	1,772
<small>(1) taux du 100\$ d'évaluation</small>				
<small>* au terme des mesures de transition liées au regroupement</small>				

PAROISSE DE SAINT-SAUVEUR				
COMPTE DE TAXES POUR UNE MAISON UNIFAMILIALE D'UNE VALEUR DE:				
				147,464 \$
(évaluation municipale moyenne dans votre secteur)				
	2004	2005	2006	2007*
SITUATION ACTUELLE	1,353 \$	1,448 \$	1,431 \$	1,549 \$
EN CAS DE RECONSTITUTION DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-SAUVEUR				
- taxe d'agglomération		399 \$	407 \$	412 \$
- taxe de la municipalité reconstituée		1,293 \$	1,266 \$	1,412 \$
TOTAL		1,692 \$	1,673 \$	1,824 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION)		244 \$	242 \$	274 \$
IMPACT EN POURCENTAGE		16.818%	16.939%	18%
Comprend les taxes et la tarification applicables à l'ensemble des contribuables. Ainsi, les taxes d'améliorations locales (taxes de secteur) ne sont pas incluses.				
* au terme des mesures de transition liées au regroupement				

PAROISSE DE SAINT-SAUVEUR				
COMPTE DE TAXES POUR UNE MAISON UNIFAMILIALE D'UNE VALEUR DE:				100,000 \$
	2004	2005	2006	2007*
SITUATION ACTUELLE	1,023 \$	1,091 \$	1,079 \$	1,130 \$
EN CAS DE RECONSTITUTION DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE SAINT-SAUVEUR				
- taxe d'agglomération		299 \$	305 \$	308 \$
- taxe de la municipalité reconstituée		983 \$	965 \$	1,063 \$
TOTAL		1,282 \$	1,269 \$	1,371 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION)		191 \$	190 \$	241 \$
IMPACT EN POURCENTAGE		18%	18%	21%
Comprend les taxes et la tarification applicables à l'ensemble des contribuables. Ainsi, les taxes d'améliorations locales (taxes de secteur) ne sont pas incluses.				
* au terme des mesures de transition liées au regroupement				

PAROISSE DE SAINT-SAUVEUR				
COMPTE DE TAXES POUR UNE MAISON UNIFAMILIALE D'UNE VALEUR DE:				200,000 \$
	2004	2005	2006	2007*
SITUATION ACTUELLE	1,719 \$	1,844 \$	1,820 \$	2,013 \$
EN CAS DE RECONSTITUTION DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE SAINT-SAUVEUR				
- taxe d'agglomération		509 \$	520 \$	527 \$
- taxe de la municipalité reconstituée		1,637 \$	1,601 \$	1,798 \$
TOTAL		2,145 \$	2,120 \$	2,324 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION)		301 \$	300 \$	311 \$
IMPACT EN POURCENTAGE		16%	16%	15%
Comprend les taxes et la tarification applicables à l'ensemble des contribuables. Ainsi, les taxes d'améliorations locales (taxes de secteur) ne sont pas incluses.				
* au terme des mesures de transition liées au regroupement				

PAROISSE DE SAINT-SAUVEUR				
TAUX DE TAXE ET TARIFICATION POUR UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE				
	2004	2005	2006	2007*
SITUATION ACTUELLE				
- taux de la taxe foncière générale ⁽¹⁾	0.695	0.753	0.742	0.883
- tarification (eau, égouts et ordures)	328 \$	337 \$	337 \$	248 \$
EN CAS DE RECONSTITUTION DE LA MUNICIPALITÉ				
TAXES IMPOSÉES PAR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION				
- taux de taxe foncière générale ⁽¹⁾		0.209	0.215	0.218
- tarification (eau, égouts et ordures)		90 \$	90 \$	90 \$
TAXES IMPOSÉES PAR LA MUNICIPALITÉ RECONSTITUÉE				
- taux de taxe foncière générale ⁽¹⁾		0.654	0.636	0.734
- tarification (eau, égouts et ordures)		329 \$	329 \$	329 \$
(1) taux du 100\$ d'évaluation				
* au terme des mesures de transition liées au regroupement				

PAROISSE DE SAINT-SAUVEUR				
Taux de taxe et tarification pour les immeubles non résidentiels				
	2004	2005	2006	2007*
SITUATION ACTUELLE				
- taux de la taxe foncière générale sur les immeubles non résidentiels ⁽¹⁾	1,255	1,510	1,501	1,559
EN CAS DE RECONSTITUTION DE LA MUNICIPALITÉ				
TAXES IMPOSÉES PAR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION				
- taux de la taxe foncière générale sur les immeubles non résidentiels ⁽¹⁾		0,389	0,399	0,404
TAXES IMPOSÉES PAR LA MUNICIPALITÉ RECONSTITUÉE				
- taux de la taxe foncière générale sur les immeubles non résidentiels ⁽¹⁾		2,046	2,009	2,426
TOTAL		2,434	2,408	2,830
(1) taux du 100\$ d'évaluation				
* au terme des mesures de transition liées au regroupement				